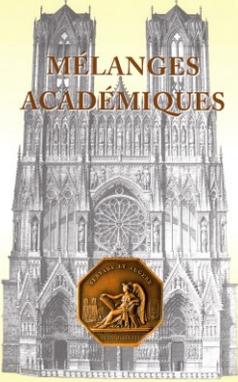
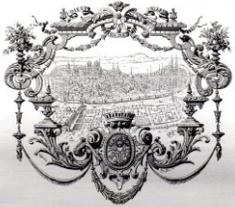


MÉLANGES  
ACADÉMIQUESCent quatre-vingt-huitième volume  
2020ÉDITION DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS  
Directeur de publication : Dominique NÉOUZE  
ISSN 0280-3003 SIRET 439 129 239 0007

Prix du volume 26,00 €

Extrait de :

MÉLANGES ACADEMIQUES, Travaux de l'Académie Nationale de Reims,  
188<sup>e</sup> volume, 2020.

## TABLE DES MATIÈRES

	Page
• <i>Préface</i> , par Dominique NÉOUZE .....	1
<b>Annales de l'Académie nationale de Reims (année 2018)</b>	
• <i>Rapport d'activités pour l'année 2019</i> , par Dominique NÉOUZE .....	5
• <i>Programme des séances de l'année 2019</i> .....	11
• <i>Comptes financiers de l'année 2019</i> , par Jean-Louis BOUDIER .....	12
• <i>Bureau et Commissions en 2019</i> .....	13
• <i>Liste des membres titulaires en 2019</i> .....	15
• <i>Allocution des présidents</i> .....	16
• <i>Rapport sur le Prix Hubert CLAISSE 2019</i> , par Patrick DEMOUY .....	18
• <i>Annnonce du Prix Hubert CLAISSE de l'Académie nationale de Reims</i> .....	21
• <i>Chronique des ouvrages reçus à l'Académie en 2019</i> , par Michel ROYER et Dominique NÉOUZE .....	22
• <i>Annnonce du Prix Hubert CLAISSE de l'Académie nationale de Reims</i> .....	25
• <i>Présentation de l'Académie nationale de Reims à la Conférence Nationale des Académies (11 octobre 2019)</i> , par Dominique NÉOUZE .....	29
<b>Travaux de l'Académie nationale de Reims : Communications</b>	
• <b>Hervé PAUL</b> , <i>La rue du Barbâtre à Reims, une énigme éclaircie ?</i> .....	35
• <b>Aurélien NOUVION</b> , <i>Les mutations viticoles de l'Abbaye de Saint-Remi de Reims à la fin du Moyen Âge</i> .....	51
• <b>Bruno MAËS</b> , <i>La Faculté de médecine de Reims et la formation des apothicaires à l'Époque moderne</i> .....	71
• <b>Amélie DUBREUIL-PORRET</b> , <i>Louis Fanart (1807-1882) à travers deux manuscrits de la Bibliothèque Carnegie de Reims</i> .....	83
• <b>Christine MEILLE</b> , <i>La restauration de l'église Saint-Jacques de Reims par Narcisse Brunette (1850-1860)</i> .....	119
• <b>Maryse BAUDSON</b> , <i>Les Docks Rémois, le géant du succursalisme dans le Nord de la France</i> .....	159
• <b>Christophe HENRION et Jean-Jacques VALETTE</b> , <i>Le Tennis Club de Reims : un lieu, une histoire, un patrimoine</i> .....	179
• <b>Michel ROYER</b> , <i>Autour de Paul Marchandeaudeau, Maire de Reims (1925-1942)</i> .....	241
• <b>Jacques BIERNE</b> , <i>De l'École Supérieure des Sciences à la deuxième naissance de l'Université de Reims</i> .....	267
• <b>Jean TOUZET</b> , <i>Les mésaventures d'un "bon juge" presque Champenois</i> .....	277
• <b>Jean TOUZET</b> , <i>Une juridiction mystérieuse : le Tribunal des conflits</i> .....	295

# LE TENNIS CLUB DE REIMS : UN LIEU, UNE HISTOIRE ET UN PATRIMOINE <sup>1</sup>

*par Christophe HENRION  
Membre associé  
et Jean-Jacques VALETTE  
Collectif Reims histoire archéologie*

## **Introduction**

Le Tennis Club de Reims a été inauguré en 1923, le Parc Pommery l'avait été en 1913. À l'origine de ces deux infrastructures sportives très originales, nous trouvons les mêmes initiateurs, la même famille, celle des Polignac, et le même architecte paysagiste, Édouard Redont. C'est une des raisons pour lesquelles nous avons réuni nos efforts et nos préoccupations. L'histoire topographique et culturelle de Reims nous réunit aussi, celle des espaces qui structurent la ville, celle des lieux qui organisent la vie culturelle et sportive. Dans le domaine de l'histoire des sports, Reims a une place tout à fait à part. Elle est plus précoce en termes d'équipements que les autres villes, c'est elle qui voit pour la première fois en France, un président de la République inaugurer des aménagements dédiés aux exercices physiques avec la venue de Raymond Poincaré, le fameux voisin lorrain, le dimanche 19 octobre 1913. Innovation déjà affirmée quelques années plutôt avec la tenue de la Grande Semaine d'Aviation de la Champagne qui, sur dix jours en juillet 1909, avait réuni un million de personnes à Reims. Là aussi une première nationale et mondiale. C'est dans ce contexte rare et particulier que s'inscrivent, après des destructions tout aussi exceptionnelles pendant la Grande Guerre, l'histoire et la construction du Tennis Club de Reims.

## **Petit survol du Tennis Club**

La photo aérienne nous permettra ce survol du club et un petit tour du propriétaire. Ce n'est pas parce que je joue au tennis dans ce club depuis une cinquantaine d'années que j'utilise cette expression : c'est parce que nous pensons, Christophe et moi, que l'appropriation de l'espace et du temps, par tout un chacun, est au cœur de notre métier d'historien-géographe, que le Patrimoine est donc le meilleur outil de compréhension globale des paysages de notre vie quotidienne et que le Tennis Club de Reims est un bon exemple des démarches, individuelles et collectives, qui se sont développées partout, depuis les années 1970 et 1980, au sujet de l'histoire urbaine et de la reconnaissance du patrimoine aussi bien artistique que sportif. Le mécénat, qui a été à l'origine de la construction du club, s'est également développé pour devenir maintenant un recours financier et une communication institutionnelle qui sont indispensables à toute restauration et valorisation patrimoniales.

Nous savons aussi que ce club est un lieu un peu oublié de la Mémoire des deux guerres mondiales et que L'Entre-deux-guerres est plus que le contexte de notre conférence ; elle en serait, avec plus de temps que ce soir, le sujet même car les actuelles relectures historiographiques, politiques et culturelles, de cette période courte mais cruciale sont une des raisons qui devrait amener à une étude plus complète du Tennis Club.

---

<sup>1</sup> Communication faite en la Maison de la Vie associative de Reims, le 7 juin 2019.

LE TENNIS CLUB DE REIMS :  
UN LIEU, UNE HISTOIRE ET UN PATRIMOINE

**Que voyons-nous grâce à la photographie aérienne ? (Doc. N° 1 et 2)**

L'image verticale de 2016 provient du bien utile Géoportail de l'IGN (Institut Géographique National) et montre le site actuel (Doc. N° 2). À droite : une petite partie, avec son péristyle circulaire, du plan du lycée Clemenceau le long de la rue des Coutures (1). En bas, au sud, la rue Lagrive avec l'entrée actuelle du club (2 et 3) et, comme un peu coincée à côté, notre fameuse piscine inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 2001 (IMH : inscription au titre des Monuments historiques selon la terminologie actualisée). La photographie oblique et rapprochée nous en donne une belle image. Le club-house (4), conçu et réalisé par Édouard Redont en 1922, est tourné vers le jardin. Attenant, vers le Nord, le grand hall des "*Courts André Schneider*", construit en béton armé par Jacques Herbé à partir de 1954 (5). Vers l'Ouest, il y a 3 autres courts couverts plus récents (6) et, de l'autre côté de l'allée centrale, les 4 courts de plein air (7) presque dans leur dispositif d'origine vers le boulevard Pasteur où Redont avait placé (8) l'entrée du club.



**Doc. N° 1- Vue aérienne oblique en 2002, prise d'hélicoptère par Franck Poidevin, tennisman et photographe (p. 91-93 de son livre *Reims comme un oiseau*, 2002, 146 p.).**

## Un petit survol du Tennis Club de Reims par le Géoportail



- 1 rue des Coutures
- 2 rue Lagrive, entrée actuelle
- 3 piscine IMH 2001  
J. et H. Rapin 1923
- 4 club-house  
Redont 1921
- 5 hall de tennis par  
J. Herbé 1954-56  
*Courts A. Schneider*
- 6 trois autres courts  
couverts
- 7 quatre courts  
anciens
- 8 ancienne entrée  
bd. Pasteur (bd.  
Gerbert jusqu'en  
1924)

LE TENNIS CLUB DE REIMS :  
UN LIEU, UNE HISTOIRE ET UN PATRIMOINE

Pour continuer cette mise en situation, voici, en 1922, l'état sinistre de cette entrée du boulevard, dénommé encore Gerbert et bordant un terrain dévasté par les bombardements... Avec cette autre planche d'introduction (Doc. N° 3), j'ai essayé de résumer l'histoire du club au XX<sup>e</sup> siècle. Au fond de ce paysage d'après-guerre, on aperçoit déjà la construction du hall de tennis de Redont où se déroulera, en septembre 1923, le tournoi d'une inauguration décorée de beaucoup de drapeaux tricolores. Deux photographies montrent au même endroit en 2018 les "*Courts André Schneider*" édifiés, pour remplacer ceux de Redont, par Jacques Herbé à partir de 1954 et qui sont dédiés à André Schneider, jeune tennisman du club et résistant ; il était né en 1914 et a été fusillé tout à la fin d'août 1944, à la demande de la Milice, par l'armée allemande en repli, à Tournes, dans les Ardennes.

Ce qu'on dénomme effort de guerre et effort de paix résume d'une façon abstraite les dures réalités humaines et matérielles, aussi bien pour le premier conflit mondial que pour le second. Alternance d'événements qui ont laissé des traces importantes dans la vie et le patrimoine du Tennis Club de Reims. La dimension internationale de sa construction est marquée bien sûr par l'aide du C.A.R.D. (Comité américain pour la reconstruction des régions dévastées) qui a permis la création du club à l'initiative de Melchior de Polignac et d'Anne Morgan, au moment où la Reconstruction de Reims a bénéficié de nombreux autres concours d'Américains (Rockefeller, Carnegie, etc.) ; cette dimension apparaît aussi dans l'économie déjà mondiale du champagne et de ses industries à laquelle participent beaucoup de familles rémoises qui ont contribué à la fondation de ce club.

Après un tableau des débuts à Reims du sport et en particulier du tennis, dans le contexte des Jeux Olympiques, de la Coupe Davis, de la création de la Fédération française de Lawn-Tennis, nous reviendrons à l'échelle du club en montrant, depuis les années 1800, l'évolution urbaine d'un site devenu en 1920 le Tennis Club, installé dans un petit parc conçu par Édouard Redont et qui occupe encore aujourd'hui, en bordure du centre-ville, un hectare en cœur d'îlot.

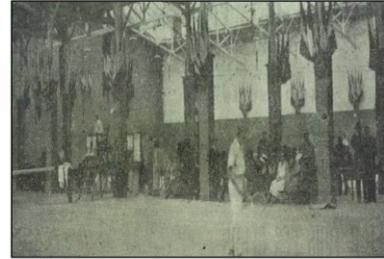
Mettre l'accent sur l'importance symbolique, sportive et politique, de l'inauguration du club en 1923, dans les débuts de l'Entre-deux-guerres, ainsi qu'étudier brièvement les donateurs mentionnés sur l'inscription de fondation prolongeront cette présentation historique. On finira en visitant, seulement par des images mais resituées dans leur contexte, le patrimoine architectural et paysager du club : ses qualités, son état actuel, son devenir fort incertain. Ce sera une invitation à y venir en visite et à s'intéresser à sa rénovation ainsi qu'à son Centenaire, de 2020 à 2023 ; Centenaire qui serait l'occasion d'une étude plus complète du club en particulier au sujet de la grande inscription de fondation honorant toujours les mécènes de 1920.

### Effort de guerre, effort de paix...



**1922** entrée boulevard Gerbert (Pasteur)

Fonds Anne Morgan  
du Musée franco-américain de Blérancourt (02)



le tournoi d'inauguration



septembre  
**1923**

**André Schneiter**  
**1914-1944**



**2018**



**1954** projet de Jacques Herbé : les *Courts André Schneiter*

## 1- LE SPORT À REIMS AUTOUR DE LA GRANDE GUERRE

### **L'œuvre d'un grand mécène sportif : le Parc des Sports Pommery (Doc. N° 4)**

Débutons l'évocation du contexte du sport à Reims autour de la Grande Guerre par le prisme de la personnalité du marquis Melchior de Polignac qui déclarait le dimanche 23 septembre 1923 lors de l'inauguration du Tennis Club : "*Reims [...] est une ville sportive par excellence*".

Pour lui tout commença dans un monde aujourd'hui disparu, celui de la noblesse médiévale enrichie par les lumières de l'âge industriel libéral, l'association de l'épée de la Maison ancestrale et du génie industriel de Madame Pommery, capitaine visionnaire d'une industrie et d'un savoir-faire reconnu et apprécié à l'échelle mondiale. Melchior de Polignac (1880-1950) est un condensé d'une longue tradition et d'innovations nouvelles. Il appartient à cette classe dirigeante de l'époque, mélange de naissance aristocratique et d'aura historique dont les enfants sont éduqués sur le modèle anglo-saxon, c'est-à-dire que les exercices physiques alternent avec la formation intellectuelle. Il est le petit-fils de Madame Pommery, la vénérée philanthrope et industrielle Jeanne Alexandrine Melin, et de Louis Pommery, fondateur de la Maison de champagne, qui à l'époque était située, "*à l'ombre de la cathédrale*", selon l'expression de Melchior.

Dès l'âge de 10 ans, il est envoyé comme pensionnaire au collège jésuite de Stella Matutina de Feldkirch dans l'empire austro-hongrois. C'est un haut lieu de la naissance des sports en Europe continentale ; outre les premiers "jeux" d'hiver, les élèves y pratiquent des activités innovantes comme le football introduit par les jeunes héritiers de la gentry britannique catholique, future élite de la première puissance mondiale.

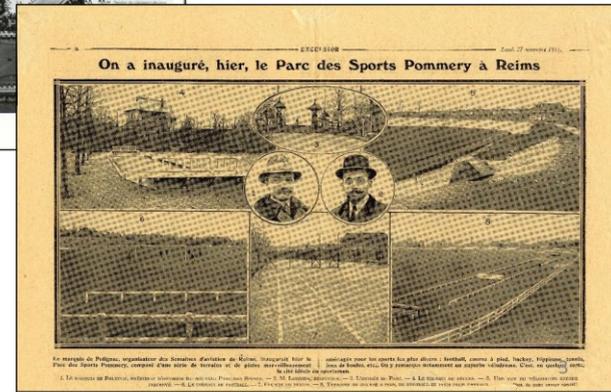
Il achève sa formation en étant inscrit pour la rentrée 1894 au collège jésuite Saint-Ignace de la rue de Madrid, à Paris, fréquenté quelques années auparavant par Pierre de Coubertin. Il est enfin diplômé de l'École des Hautes Études Commerciales (H.E.C.). Fort de cette formation, il intègre en 1902 la Maison Pommery ; il est pris en main par Henry Vasnier, le directeur de l'entreprise et grand mécène local. Henry Vasnier le place à chaque poste de travail et c'est un patron complètement au fait des différents rouages de la production qui prend en charge la Maison Pommery en 1907, qu'il est désormais le seul à diriger.

## Le Parc des Sports de 1911



« Établissements Louise Pommery Fils et C<sup>ie</sup>  
Parc des Sports Reims »  
devenu aujourd'hui le Parc de Champagne

*Excelsior* du 27-11-1911  
à gauche : le marquis de Polignac,  
créateur du parc et à droite  
M. Laignier, directeur



Doc. N° 4- Le Parc des Sports de 1911.  
(Archives Pommery / Reims, BM, Demaison Histoire X 71)

Sa formation et son expérience professionnelle le conduisent rapidement vers des initiatives originales. Il s'intéresse à l'hygiène corporelle de ses ouvriers en mettant à l'étude la création pour son personnel d'un parc de jeux et de sports. On peut y voir l'action du paternalisme social appelé également ingénierie sociale. C'est la première fois en France que l'on construit un tel parc planté d'arbres et éloigné de la ville et dont les travaux furent gigantesques ; en effet, il fallut transformer 22 hectares de craie en un parc arboré et champêtre : le Parc des Sports de la Maison Pommery (voir le plan sur le **Doc. N° 4**).

Les travaux débutent en 1909 sous la direction de l'architecte paysagiste rémois Édouard Redont. Ce dernier est partisan d'une architecture où l'hygiène passe par les plantations ; elles sont les poumons de toutes les agglomérations, elles assainissent le sol, elles purifient l'air, tamisent et arrêtent les poussières ; il reprend plusieurs fois à son compte le vieil adage romain "*floris fauna non sine*" (pas de faune sans flore). Cela montre un programme politique où l'hygiène des cités et des maisons, sans oublier celle des habitants, doit s'imposer en vue de la rénovation de la "race française", par les jeux, les sports et l'éducation physique. Le parc est inauguré en 1911 ; le marquis de Polignac y prononce un véritable discours-programme pour l'hygiène des familles, on entend :

*"Je vous ai tous réunis pour vous informer que, dès demain dimanche, le Parc Pommery sera ouvert aux employés, aux ouvriers de la Maison et à leurs familles [...] Pourront y entrer tous les employés et ouvriers de la Maison des deux sexes ainsi que leurs familles, c'est-à-dire vos femmes, maris, enfants (petits et grands) parents et grands-parents."*

Il continue pour souligner la création d'une nouvelle structure en interne la Société sportive du Parc Pommery (S.S.P.P.) : "*Nous organisons une société de sport, de façon à ce que vos équipes puissent se mesurer avec d'autres [...] Cette Société a pour but de former des joueurs qui puissent s'entraîner sérieusement et défendre les couleurs de leur Société, soit sur leur propre terrain du parc Pommery, soit dans les villes voisines. Ceux qui ne se font pas inscrire auront malgré tout, bien entendu, la jouissance du Parc comme jardin d'agrément pour eux et leurs familles.*" Nous constatons ici, d'autres volontés qui s'affichent : la défense des couleurs de l'entreprise tout d'abord, avec la Société Sportive du Parc Pommery et ensuite la défense de la patrie française dans la compétition internationale face à la puissance de l'empire allemand.

Simultanément, Melchior de Polignac, désormais responsable de l'Association Viticole Champenoise, se lance dans un autre défi tout aussi innovant. La Champagne et, en particulier, les grandes plaines du département de la Marne, voient se dérouler des événements extraordinaires au sens propre. Il se passe ici des choses que personne n'avait vues nulle part ailleurs, des choses que personne n'avait tentées.

### **La Grande Semaine d'Aviation de la Champagne en 1909 (Doc. N° 5 et 6)**

Depuis le traité de Francfort de 1871, la Champagne est quasi une marche frontalière et les régimes politiques successifs ont utilisé ce territoire agricole de grandes plaines pour installer des camps militaires. D'abord empruntées par les armées traditionnelles, (infanterie, cavalerie, ...) elles se révèlent être des mieux adaptées pour un nouvel engin qui commence à poindre le bout de ses ailes, à savoir l'aéroplane.

LE TENNIS CLUB DE REIMS :  
UN LIEU, UNE HISTOIRE ET UN PATRIMOINE

Le 30 octobre 1908, le pilote Henri Farman, réussit à voler jusque Reims après avoir décollé de Bouy, en bordure du camp militaire de Châlons-sur-Marne : c'est le tout premier vol de ville à ville. Farman a réussi l'exploit de parcourir 27 kilomètres en 17 minutes, à une hauteur moyenne de 75 mètres. L'idée germe alors de réaliser quelque chose autour de ce premier exploit. On pense à des compétitions mettant en scène plusieurs dizaines de ces engins fragiles.

La plaine de Bétheny, qui s'avère être un endroit parfaitement adapté, fait l'objet d'une validation de la part d'un comité d'experts à la tête duquel se trouve le Comte de La Vaulx, vice-président de l'Aéro-Club de France. Ce dernier favorise la création d'un comité d'aviation de Champagne, dont son ami, le marquis de Polignac, prend la tête. L'équipe ainsi constituée prend en charge la mise en place de ce meeting aérien avec l'appui et la logistique de l'instance nationale qui délègue pour l'occasion ses commissaires sportifs.

Pour mener à bien la tâche, il faut innover et créer dans un monde encore vierge de meeting aérien. Il faut d'abord rassembler les fonds nécessaires, ce qui est fait dès février 1909 grâce à ce Comité déjà cité où l'on retrouve beaucoup de dirigeants de Maison de Champagne. En juillet, les inscriptions sont closes et l'on commence à installer le site "Aéropolis" dans la plaine de Bétheny pour la compétition dénommée "Grande Semaine d'Aviation" dotée de 200 000 francs (équivalent de 2 avions avec leur moteur). Le président de la République Armand Fallières viendra le 24 août clôturer cette manifestation inouïe.

Outre les structures nécessaires aux aviateurs (hangars, pylônes et piste), on y trouve des tribunes pour 3 000 personnes, des boutiques et même une gare, ainsi que des lignes téléphoniques reliées aux capitales européennes. La forme identifiable de l'ancienne base aérienne 112 est issue de ces structures.

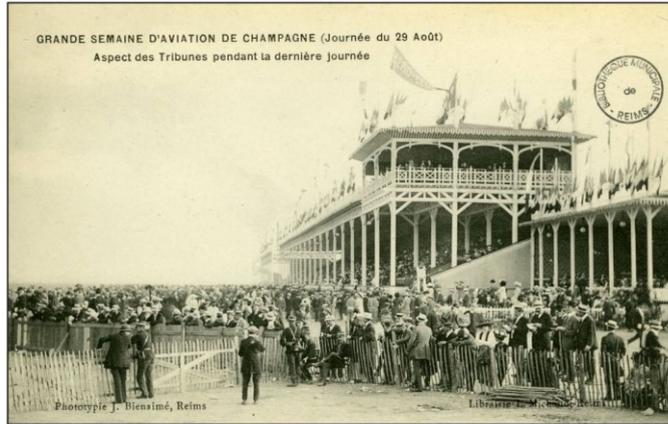
Pour se rendre compte de l'action du marquis de Polignac, nous pouvons lire son portrait "très en mouvement" dans les propos de M. de Maigret dans *L'Opinion*, rapportés par *L'Indépendant rémois*<sup>2</sup> : "*Un petit monsieur sec, nerveux sémillant, se promène à travers la cohue, explique ici, donne des ordres là. Quand on l'interroge, il se redresse sur ses deux jambes, la taille bien cambrée et toise l'interlocuteur du haut de sa petitesse, d'un œil intéressé et narquois. Qui est-ce ? Le président du comité d'organisation de la Grande Semaine : M. Melchior de Polignac. Et de fait, il a l'air d'un petit marquis en porcelaine de Saxe, frais émoulu d'une vitrine de Versailles, avec un teint rose et des cheveux si blonds.*"

Aux vainqueurs de chaque prix, les Maisons de champagne offrent une bouteille. Il en reste aujourd'hui un souvenir lorsque le champagne est sablé à même les podiums des sports mécaniques.

---

<sup>2</sup> Numéro du 23 août 1909.

## « Grande Semaine d'Aviation de Champagne » en 1909



**Reims-Bétheny le 29 août**  
*Aspect les tribunes pendant la dernière journée*

**une épreuve sportive aérienne**  
**(journée du 27 août)**  
*Farman en route pour battre les records du monde de distance et de durée*



**Doc. N° 5- « Grande Semaine d'Aviation de Champagne » en 1909.**  
(Reims, BM, Cartes postales 64-405 et 62-090)

## Arrivée de M. le Président de la République à la « Grande Semaine d'Aviation de Champagne »



**journée du 24 août : le président Fallières et son épouse, au bras du  
marquis de Polignac ; Aristide Briand accompagne le président**

Doc. N° 6- Arrivée de M. le Président de la République à la "Grande Semaine d'Aviation de Champagne".  
(Reims. BM. Carte postale 62-410)

Melchior est alors fêté ; ainsi, lors du toast porté par le docteur Langlet, maire de Reims, à l'occasion du banquet du 21 août en l'honneur des aviateurs, on peut lire : "*Dans ce comité, permettez-moi de relever le nom de son président, M. de Polignac et de le remercier de sa bonne grâce et de l'entrain qu'il a manifesté dans la direction de cette œuvre considérable*"<sup>3</sup>. La Grande Semaine se termine sur un vrai succès avec une estimation d'un million de spectateurs sur l'ensemble de la semaine, le succès se retrouve à nouveau l'année suivante avec une seconde Grande Semaine en 1910, l'expérience ne sera pas poursuivie car devant ce succès chaque ville souhaitera avec son meeting.

### **Innovation sportive avec Georges Hébert et le Collège d'athlètes (Doc. N° 7 et 8)**

Le marquis de Polignac donne une autre dimension au Parc Pommery qui devient le lieu d'expérimentation à l'échelle mondiale du premier Collège d'athlètes. Devant le mauvais classement de l'équipe de France aux Jeux Olympiques de Stockholm de 1912, le journal *L'Opinion*, sous la plume de Georges Rozet, pose la question suivante : "*Devons-nous songer à fonder une école de phénomènes, ainsi qu'on a appelé les champions des États-Unis ?*" Cela est le point de départ d'une mobilisation de l'opinion publique<sup>4</sup> en vue de préparer au mieux nos champions pour les futurs Jeux Olympiques qui devaient se dérouler en 1916 à Berlin. Cet objectif sera élargi pour "*réduquer physiquement la race*"<sup>5</sup>.

La rencontre décisive met en relation le marquis de Polignac et Georges Hébert, connu pour sa méthode naturelle dont il donne la définition suivante dans son *Guide pratique d'éducation physique*<sup>6</sup> : "*L'homme, comme tout être vivant, doit parvenir à son développement physique intégral par la seule utilisation de ses moyens naturels de locomotion, de travail et de défense*". Hébert hésite quelques temps à prendre la direction du Collège que lui offre le généreux mécène. L'affaire se conclut et le Collège s'implante au Parc Pommery de Reims. De nouvelles installations sont construites comme une piscine, des salles de consultations médicales, de conférences, de massages, des douches et des vestiaires, une bibliothèque et un laboratoire pour les travaux cinématographiques. Il peut ouvrir ses portes en avril 1913.

---

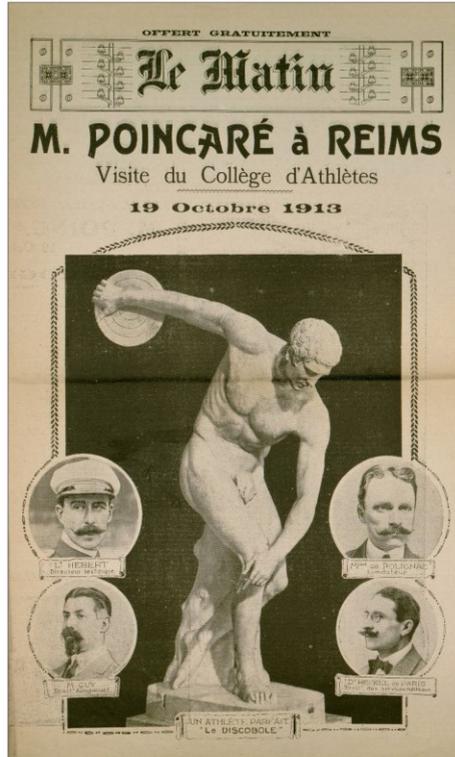
<sup>3</sup> *L'Indépendant rémois* du 23 août 1909.

<sup>4</sup> Un comité est fondé pour la création d'un Collège d'athlètes, dans lequel nous trouvons Maurice Colrat (directeur de *L'Opinion*), Jean Richepin (de l'Académie française), Gabriel Bonvalot (explorateur), le docteur Boucard (directeur de la revue *La Renaissance physique*), Auguste Rodin, le docteur Helme et le marquis de Polignac. Le premier paragraphe de leur manifeste est éclairant pour notre propos : "*Justement émus par les ravages de l'alcoolisme et de la tuberculose qui atteignent la force française dans ses sources vives, tous les esprits clairvoyants s'inquiètent du remède. Le meilleur moyen de combattre ces fléaux, c'est de généraliser le goût et la pratique des exercices physiques.*" Et un peu plus loin : "*Mais pour réaliser pleinement la renaissance physique, il ne suffit pas d'appeler aux joies salutaires du sport toute la jeunesse des villes et des campagnes. Il nous manque encore un centre d'entraînement, un centre de formation où se prépareront, en même temps que des instructeurs et des entraîneurs, les champions de ces grandes épreuves internationales que la France ne peut ignorer et où elle doit reconquérir son rang. À cette fin, nous organisons le Collège d'athlètes « école de renaissance physique ». Nous avons conscience de préparer ainsi à l'amélioration de l'individu et de garantir l'avenir de notre race et sa force créatrice. Il n'y a point d'antagonisme entre le muscle et l'intelligence. L'admirable exemple de l'antiquité grecque et latine nous inspire, au contraire, et nous guide vers un équilibre harmonieux du corps et de l'esprit.*"

<sup>5</sup> RAYMOND-GUASCO, J., *Le Collège d'athlètes : école française d'éducation physique et des sports*, Paris, G. Oudin et Cie, 1913, p.17

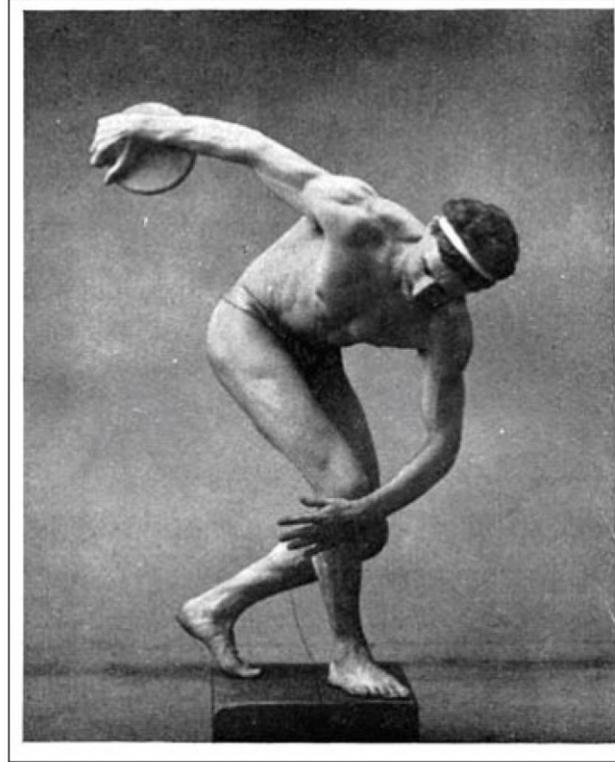
<sup>6</sup> *Guide pratique d'éducation physique*, Paris, Vuibert & Nony, 1909.

## Georges Hébert : directeur pédagogique du Collège d'athlètes de Reims



la Une du journal *Le Matin*  
du 19 octobre 1913

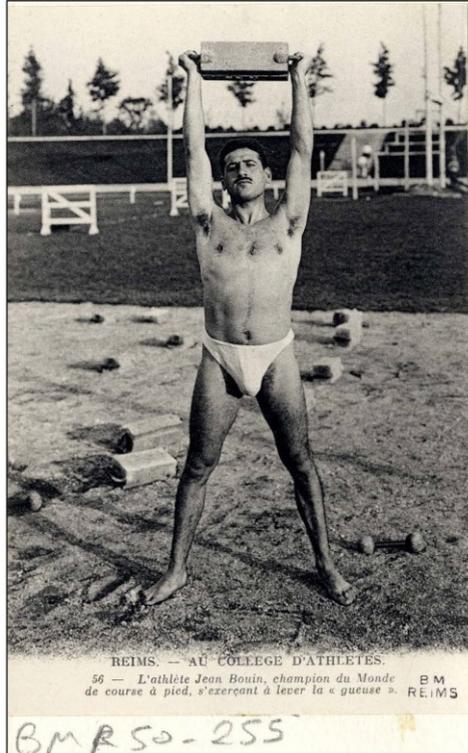
## Georges Hébert dans la position du discobole



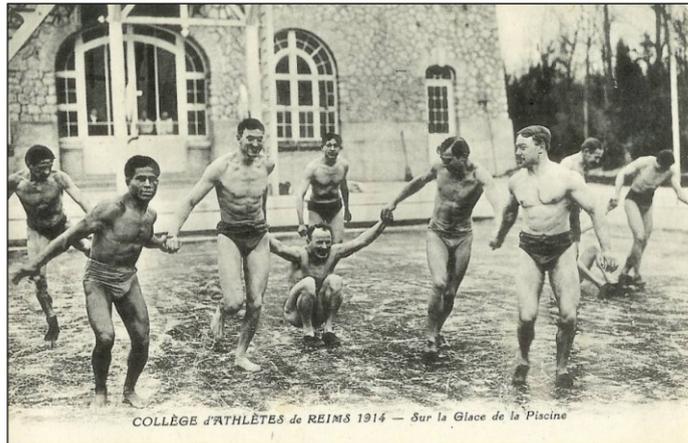
LE TENNIS CLUB DE REIMS :  
UN LIEU, UNE HISTOIRE ET UN PATRIMOINE

## Au Collège d'athlètes de Reims

des séries de cartes postales ont illustré cette innovation :



*L'athlète Jean Bouin, champion du monde  
de course à pied, s'exerçant à lever la « gueuse »*



**Sur la glace de la piscine, les moniteurs du Collège  
pendant l'hiver 1913-1914**

LE TENNIS CLUB DE REIMS :  
UN LIEU, UNE HISTOIRE ET UN PATRIMOINE

Le Collège d'athlètes est inauguré le 19 octobre 1913<sup>7</sup> par le président de la République Raymond Poincaré. C'est la première fois qu'un président inaugure une installation sportive, ce qui avait d'ailleurs posé quelques problèmes à l'idée de voir défiler des hommes à moitié nus. Il avait fallu toute la diplomatie de Léon Barthou, chef de cabinet du président du Conseil, pour vaincre les résistances. Il visita le Collège d'athlètes en avant-première le 28 mai 1913 et assura le marquis de son aide ainsi que de celle de l'État. Poincaré a laissé d'ailleurs dans ses *Mémoires* le souvenir de ce délicieux moment en affirmant que la fête de l'inauguration "*serait digne d'inspirer à Rostand des Isthmiques ou des Néméennes*". Le jour de l'inauguration présidentielle, 20 000 spectateurs assistent à une course de 3 000 mètres avec notre champion Jean Bouin. Puis, dans l'enceinte du Collège, se meuvent garçons et filles, vêtus à la manière antique, alternant chants patriotiques et démonstrations sportives. Les moniteurs du Collège se font également les hérauts de la méthode naturelle. Tout le monde y voit, sous les hurras répétés, le triomphe de l'hébertisme, des valeurs thérapeutiques du sport et un succès personnel pour le marquis de Polignac. À partir de ce moment, le Collège devient un lieu incontournable et les visites plus ou moins officielles se succèdent, car on y enseigne la méthode naturelle.

On peut voir à gauche (Doc. N° 8), notre super champion de l'époque lever la "gueuse" et les moniteurs du Collège glisser sur la piscine gelée pendant l'hiver 1913-1914. Qu'est-ce que la méthode naturelle ? C'est apprendre à développer son corps de manière harmonieuse (à la Grecque) en faisant 10 exercices (le lever, le courir, le sauter, ...) dans le but d'être fort pour être utile. Ce Collège, unique au monde, suscitera une curiosité jamais démentie et les visites plus ou moins officielles s'y succèdent. On peut retenir, par exemple, la venue d'une délégation de 300 médecins hygiéniste de toute la France, le 26 octobre 1913. Cette visite médicale souligne l'aspect hygiéniste du Collège. Le docteur Henrot, ancien maire de Reims (1884-1896), relate cette journée dans sa *Communication à l'Académie de Médecine*, séance du 4 novembre 1913 : "*Depuis le mois de juillet dernier, époque à laquelle ils ont commencé à fréquenter le parc, ils (il parle des enfants) ont fait des exercices tous les jours pendant les vacances, deux fois par semaine depuis la rentrée [...] Le caractère des enfants a changé, ceux-ci sont devenus plus gais, actifs ; chez la plupart d'entre eux on commence à voir poindre les reliefs musculaires qui faisaient défaut.*" On estime à 10 000 le nombre d'enfants rémois qui le fréquentent au début de l'année 1914.

### **Fête grecque de juin 1914 pour le Congrès international olympique (Doc. N° 9)**

Le parc est aussi le lieu de festivités. On doit mentionner, en l'honneur des membres du Congrès international olympique de Paris, une somptueuse fête, dite "Fête grecque", le 24 juin 1914. Des personnalités de toutes nationalités, dont le baron de Coubertin et le dessinateur Jean-Louis Forain, visitent les installations et assistent à une démonstration de la méthode naturelle. Coubertin se retire un temps des festivités pour contempler la ville de Reims au loin ; il a la vision de celle-ci en flammes, espèce de rêve prémonitoire qui s'accomplira quelques temps plus tard.

---

<sup>7</sup> Georges Prade : "*Dans ce décor naturel, conçu et aménagé par un architecte distingué, doublé d'un artiste délicat, peuplé à la fois de statues d'athlètes antiques aux gestes éternels et d'une foule moderne, enthousiaste vivante, M. Poincaré eut un moment de satisfaction réelle et tendant la main au marquis de Polignac, qui le recevait au seuil de la tribune : C'est vraiment beau, très beau, dit-il simplement.*"

## La fête grecque du 24 juin 1914 en l'honneur des membres du Congrès international olympique

la danseuse Natacha Trouhanova exécutant  
des mouvements artistiques rappelant l'antiquité



Doc. N° 9- La fête grecque du 24 juin 1914 en l'honneur des membres du Congrès international olympique.  
(Collection Christophe Henrion)

LE TENNIS CLUB DE REIMS :  
UN LIEU, UNE HISTOIRE ET UN PATRIMOINE

La fête grecque est une fête sportive mise en scène par Arsène Durec, couronnée par l'évocation de l'antique Hellade et transfigurée par la musique et la danse. Une musique empruntée à Moussorgski résonne dans l'arène du Collège pendant qu'une troupe de jeunes élèves de Jeanne Ronsay, vêtues de blanc, s'élançe autour de la célèbre danseuse russe, Natacha Trouhanova, pour exécuter des danses orientales.

L'immense succès de cette fête entraîne l'élection de Polignac au Comité International Olympique, il y restera jusqu'à sa mort en 1950 ; il restera également toujours proche de Coubertin dont, naturellement, il prononcera l'éloge lors du dixième anniversaire de sa mort au moment de la 40<sup>ème</sup> session olympique de Stockholm <sup>8</sup> en 1947.

Cette aventure aurait pu se poursuivre, mais le déclenchement de la Première Guerre mondiale et la position stratégique de la ville de Reims conduisent à la destruction du Collège d'athlètes.

### **Du jeu de paume au lawn-tennis (Doc. N° 10)**

À côté de ces grands événements sportifs locaux, se développe un sport qui nous a réunis dans notre recherche et ce soir même, à savoir le tennis, que d'autres en ce moment regardent abondamment à la télévision pendant le célèbre tournoi de Roland-Garros, qui n'est pas un champion de tennis mais un aviateur recordman.

Le tennis se développe dès le début du XX<sup>e</sup> siècle ; c'est un sport particulier car, pour sa pratique, il entraîne des contraintes, comme un gazon fraîchement tondu et soigneusement roulé. Ce sport portait donc un autre nom : il s'appelait alors "lawn-tennis", le tennis sur gazon, dont le tournoi de Wimbledon est toujours le temple. Le tennis avait comme ancêtre le jeu de paume, qui pouvait être long (à l'extérieur), comme à Reims au Boulingrin ou dans le fossé du rempart à hauteur de la rue de la Tirelire, ou court (à l'intérieur, dans une salle dénommée tripot). L'origine du jeu de paume remonte au XI<sup>e</sup> siècle : succès important jusqu'à l'époque de Louis XIV, puis déclin alors que dans le même temps il connaît un franc succès dans le royaume d'Angleterre. Il repasse la Manche fin XIX<sup>e</sup> siècle mais avec des règles remaniées (interdiction d'utiliser les murs et les tribunes pour donner un effet de surprise à la balle). Le mot tennis provient d'une déformation linguistique, on disait en français "tenez" lorsqu'on s'apprêtait à frapper la balle ; les Anglais transformèrent ce mot en "tennis".

Pour ce sport nouveau, des terrains et des clubs ont été créés avant-guerre à Reims. Parce que c'était une ville de garnison, il existait, par exemple, le club des officiers du régiment de Dragons au lieu-dit "Le Rouet". Le Racing, club qui a vu le jour en 1902, avait des courts derrière la piste du vélodrome. Un premier Tennis Club est créé par Marcel Vitry en 1903 au parc de la Haubette, au lieu-dit "La Cure d'air" ; ce club devient en 1905 L'Olympique rémois. On sait aussi que Charles Sarazin (1879-1953), plus tard éminent archiviste et Secrétaire général de la Société des Amis du Vieux Reims, faisait partie, en 1906 et pour un abonnement annuel de 25 francs, de la Société du Tennis Gerbert, club dont nous ne savons rien d'autre ni où le localiser dans un boulevard qui montait alors jusqu'aux caves Pommery. Il existait aussi des courts de tennis dans le Parc des Sports construit par Redont.

---

<sup>8</sup> *Bulletin du Comité international olympique*, Lausanne, 15 septembre 1947, p. 12-15.

LE TENNIS CLUB DE REIMS :  
UN LIEU, UNE HISTOIRE ET UN PATRIMOINE

En tout, plus d'une dizaine de lieux avec un nombre variable de courts montrant ainsi la vitalité de ce sport dans notre ville. Dans un ouvrage des années 1920, Sarazin livre ses souvenirs au sujet d'une quinzaine de sports pratiqués à Reims par de nombreuses associations. Pour le tennis, en plus des lieux et des clubs mentionnés, il explique la "vogue" et le "triomphe" de ce sport, masculin et féminin, où le double mixte existe dès l'origine, par ses qualités requises : souplesse, agilité, coup d'œil, décision <sup>9</sup>.

En France, après des années de rattachement à l'Union des sociétés françaises des sports athlétiques, se décident en 1913 une adhésion à la fédération internationale et, après-guerre, la création d'une fédération sportive autonome, la F.F.L.T. (Fédération française de Lawn-tennis, devenue, depuis les années 1970, la F.F.T.) ; c'est une création d'octobre 1920 à laquelle Marcel Vitry participe pour le nouveau Tennis Club de Reims et les autres clubs de la Champagne. Dans le monde, une nouvelle image du tennis national se fait jour avec l'entrée glorieuse sur les courts des « Mousquetaires » qui défouraillent victorieusement contre les champions anglo-saxons. Pour respecter l'œuvre d'Alexandre Dumas, ces trois mousquetaires sont quatre, il s'agit de Jean Borotra, Henri Cochet, René Lacoste et Jacques Brugnon. Ils accompagnent talentueusement les gestes de la nouvelle Constance en la personne de Suzanne Langlen, qui remporte son premier tournoi de Wimbledon en 1919 et devient championne olympique à Anvers en 1920. Tous ensemble, ils inventent un style français, permettant à Borotra, Cochet et Lacoste de remporter le tournoi de Wimbledon de 1924 à 1929. Jean Borotra gagne les Internationaux d'Australie et Henri Cochet (fils des concierges du club de Lyon), ceux des États-Unis en 1928.

L'exploit le plus fameux survient en septembre 1927 où les Mousquetaires soulèvent la coupe Davis pour la première fois à Philadelphie, devant 13 000 Américains et en présence du champenois Paul Claudel, alors ambassadeur de notre République à Washington. Cette victoire entraîna un fort engouement pour le tennis ainsi que la nécessité pour le Racing Club de France, le Stade Français (dont le marquis de Polignac est le président en 1924) et la Ville de Paris d'édifier un stade dédié au tennis à la porte d'Auteuil ; il sera dénommé "Roland-Garros", en l'honneur d'un tennisman et célèbre aviateur, Roland Garros, mort au combat en octobre 1918. En 1928, ce vaste équipement pouvant accueillir 10 000 spectateurs est construit sous la responsabilité de l'architecte Louis Faure-Dujarric, qui placera en haut des tribunes du court central de remarquables croisillons Art Déco.

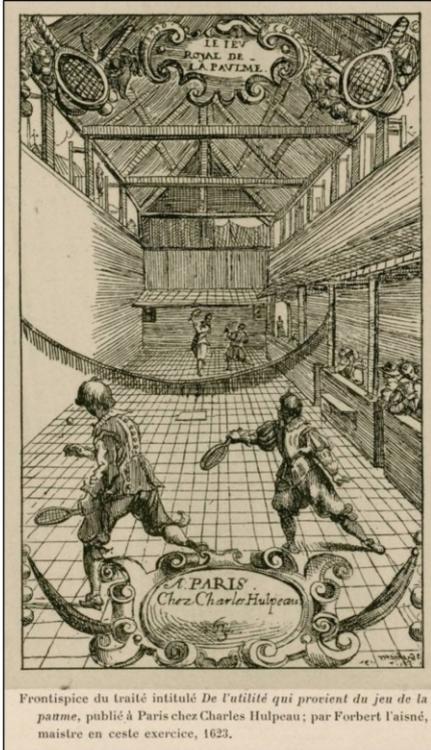
Cette année-là, le nouveau stade accueille la Coupe Davis que la France remporte à nouveau face aux États-Unis, à domicile et sur "terre battue", c'est-à-dire sur un revêtement de brique pilée rouge qui était devenue, depuis les années 1910, la surface de prédilection du tennis français. Les clubs les plus anciens de la Fédération et dont les équipements en terre battue sont importants ont reçu, il y a quelques années, un nouveau label intitulé "Club Roland-Garros". Le Tennis Club de Reims en fait partie et fête aussi son centenaire en cette année 2020 <sup>10</sup>.

---

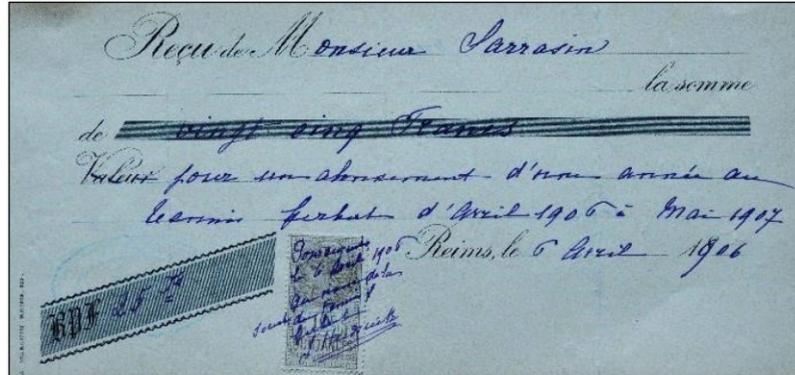
<sup>9</sup> SARAZIN, Charles, *Souvenirs sportifs rémois*, s.d. [1926 ?], Imprimeries du Nord-Est, 115 p. (cote de la BMR : RBM 126). La quittance de son abonnement de 1906 est conservée dans les archives de la S.A.V.R., boîte 33.

<sup>10</sup> Un livre célébrant le centenaire de la Fédération Française de Tennis et son histoire jusqu'à aujourd'hui est en préparation ; il rassemblera aussi des notices sur les clubs centenaires.

## Du jeu de paume au lawn-tennis



frontispice d'un **Traité de 1623** par Forbert l'ainé sur le « jeu de la paume »



Charles Sarazin, abonné au Tennis Gerbert en 1906 (archives SAVR)



le résultat d'un challenge Lorraine-Champagne de 1924 : l'équipe mixte de Champagne bat celle de Lorraine 4 à 1 (revue féminine ÈVE)

## 2- LES DÉBUTS DE L'ÎLOT URBAIN

Montrer le contexte urbain dans lequel se développe le site du futur Tennis Club prolonge ce que Christine Meille vous a présenté le mois dernier au sujet de la carrière de Nestor Brunette, architecte de la Ville pendant une bonne partie du XIX<sup>e</sup> siècle, au moment où cet îlot prend forme <sup>11</sup>.

Aller à l'origine du patrimoine et du site m'a amené, depuis 2014 et la première participation du club aux JEP (Journées Européennes du Patrimoine), à réaliser une série chronologique de "zooms" dans les plans anciens de Reims, un savoir-faire que le collectif Rha (Reims histoire archéologie) pratique depuis les années 1980... L'enquête sur le club est toujours en cours ; elle confirme l'intérêt général de bien situer le contexte de son origine. Cette topographie historique du Tennis Club précise et enrichit aussi ce que l'on sait de l'évolution urbaine de Reims, de l'Antiquité à nos jours. Sous forme de planches diachroniques, rassemblant des séries d'espaces proches et de périodes différentes, nous allons voir cette origine et essayer d'en faire un récit.

### **D'un site hors les murs à 1920 : le TCR dans le schéma urbain (Doc. N° 11)**

Le futur îlot du Tennis Club est situé "hors-les-murs", doublement : à l'extérieur de la fortification de la guerre de Cent Ans mais aussi juste à l'extérieur, côté sud, de la nouvelle barrière d'octroi créée après la Révolution de 1848. C'est donc au XIX<sup>e</sup> siècle un endroit d'une grande valeur topographique et économique, à proximité d'un faubourg Cérés en pleine croissance et d'un quartier Barbâtre et Saint-Remi dont les ateliers textiles sont encore enfermés dans le rempart médiéval <sup>12</sup>.

Les débuts du site sont le fait de deux familles rémoises peu connues : la famille Luzzani et la famille Petit. À partir de 1855, Louis Luzzani y installe des "Magasins Généraux" <sup>13</sup>, des entrepôts nouveaux pour son entreprise de transport (de roulage est le terme de l'époque), qui existait déjà en centre-ville, rue de Vesle. Luzzani n'a pas attendu l'essor des activités apportées par le canal et le chemin de fer, entre 1850 et 1860, du côté nord-ouest de la ville. Cette modernisation des transports permet un désenclavement alors très attendu pour que Reims, qui n'était qu'un important carrefour routier, profite au mieux de la Révolution industrielle <sup>14</sup>.

---

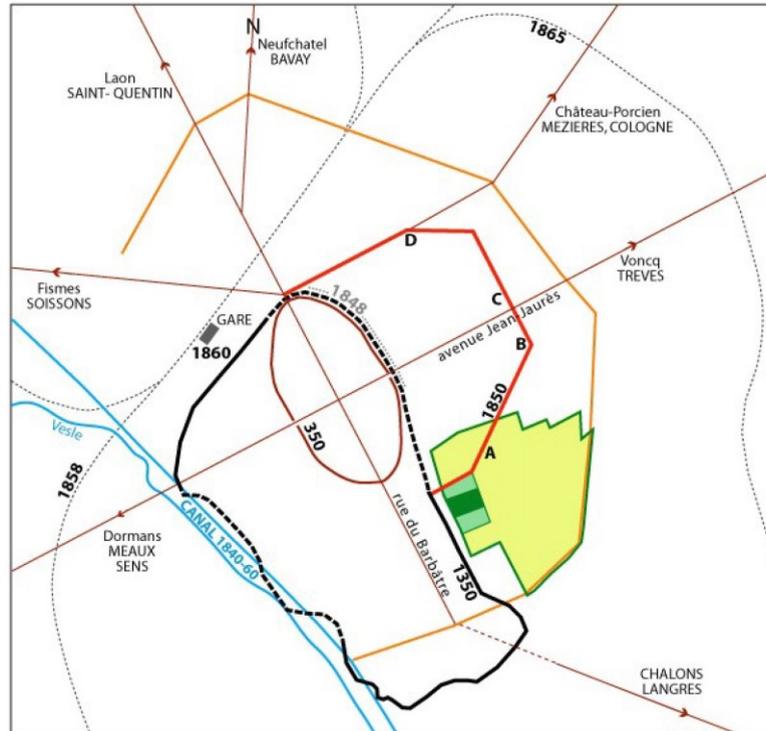
<sup>11</sup> Voir dans ce volume page 119.

<sup>12</sup> Dans *Anciens remparts et portes de Reims, album composé et dessiné par J.-J. Maquart...*, 1854, manuscrit de 134 p., conservé à la BMR, Bibliothèque Carnegie (cote : Estampe Recueil 11) et consultable en ligne sur le site de la BMR, voir des vues parlantes à ce sujet : "Le clocher de Saint-Maurice" (p. 081 de l'album), le circuit de Saint-Nicaise (p. 083) : [ateliers près de la] Tour du Puits (p. 085) et [près de la] Tour du Mont-Dieu (p. 079).

<sup>13</sup> Venu d'Angleterre et installé à Paris dès 1852, ce type d'entrepôts agréés offre une organisation commerciale facilitant des problèmes de taxes et de crédits que le Second Empire naissant veut moderniser. Des marchandises déposées garantissent le bon déroulement des transactions et des financements. À Reims, l'historique de l'octroi et celui des Magasins Généraux mériteraient plus d'enquête.

<sup>14</sup> La complémentarité et la concurrence entre le fer et la route se développent déjà : la Compagnie des chemins de fer du Nord est condamnée en 1855 par le tribunal de commerce de Paris pour un "traité" illicite de 1853, une entente exclusive avec Luzzani, dénoncée par un autre transporteur rémois, Contet-Muiron. On trouve maintenant sur le site Geneanet, dans la "bibliothèque" concernant Louis Luzzani une trentaine de références à des renseignements commerciaux venant d'archives numérisées : annuaires de commerce comme Didot-Bottin ou recueils de jurisprudence.

## D'un site « hors les murs » à 1920 : le TCR dans le schéma urbain ancien



enceintes : **augustéenne**, **constantinienne**, médiévale

**1820** 63 hectares

**1850** 6 hectares

**1920** 2 hectares  
**Jardin Luzzani**  
 îlot du futur Tennis Club

**1850** 85 hectares  
 le nouveau faubourg Cérés

ceinture des boulevards de l'octroi

- A. Saint-Marceaux
- B. Carteret
- C. Jamin
- D. Champ-de-Mars

ceinture ferroviaire 1865

.....

LE TENNIS CLUB DE REIMS :  
UN LIEU, UNE HISTOIRE ET UN PATRIMOINE

Au sud-est de la ville, le rapide démarrage péri-urbain d'un site côtoyant le faubourg Cérés et la paroisse Saint-André n'a été rendu possible que par l'existence d'un très vaste terrain, une parcelle de 63 hectares apparaissant en 1820 sur le premier cadastre de Reims. Cette parcelle appartient à Antoine Petit dit Petit-Hutin. En 1855, Louis Luzzani s'est allié à cette famille en épousant Louise Angélique, la petite-fille d'Antoine Petit. C'est cette nouvelle propriété familiale qui va évoluer, perdurer jusqu'en 1920 sous la forme de ce que l'on pourrait appeler le "jardin des Petit-Luzzani" anéanti par la guerre avant de devenir alors le Tennis Club de Reims.

Sur la première planche de cette série (**Doc. N° 11**), le croquis résume la situation diachronique de cet îlot du TCR à l'échelle de la structure urbaine rémoise issue de l'époque gallo-romaine ; y sont représentées :

- En vert clair, les propriétés Luzzani des années 1850 jouxtant l'enceinte médiévale et le nouvel octroi, après l'arasement le long du faubourg Cérés d'une partie de l'enceinte par les Ateliers nationaux ; et en vert foncé, les deux hectares restant des terrains de la famille, entourant ce fameux "*Jardin Luzzani*", identifiable seulement sur quelques plans de la ville des années 1870-1900 et que l'on connaît mieux maintenant (voir *infra* pp. 208 à 215 et **Doc. N° 16, 18 et 19**).
- En jaune, cette exceptionnelle parcelle de 63 hectares au lieu-dit "*Les Coutures*" : elle est un peu plus grande que l'enceinte gallo-romaine tardive, des années constantiniennes 300-350.
- En rouge, la barrière d'octroi et son boulevard de ceinture entourant les 85 hectares du faubourg Cérés ; aujourd'hui, sa forme est encore conservée, en particulier par les boulevards Saint-Marceaux et Carteret, les deux éminents maires de Reims de cette période charnière 1840-1860<sup>15</sup>. La ceinture ferroviaire de contournement, bien périphérique, date des années 1860.

En superposant la feuille du cadastre napoléonien aux données urbaines archéologiques, j'ai eu la bonne surprise de constater que la limite à l'est de cette parcelle, ancien "chemin de la Procession" et futurs boulevards Pommery et Dauphinot, correspondait à ce que l'on sait du tracé de l'enceinte gallo-romaine précoce, augustéenne vraisemblablement, qui délimitait alors 600 hectares. Pour l'archéologie et l'histoire urbaines, il est important de constater ce genre de permanence des tracés. Resterait à remonter vers la Révolution pour trouver depuis quand ces terres d'Antoine Hutin lui appartenaient et à qui elles avaient appartenu dans l'Ancien Régime.

**Grâce au cadastre napoléonien : l'origine du site (Doc. N° 12)**

On peut y rechercher en détail l'environnement, le début et l'évolution du site. Voici, sur la deuxième planche de situation, la feuille où se trouve cette très vaste parcelle qui est ici surlignée en vert.

---

<sup>15</sup> Pour la dénomination des rues en l'honneur des maires, voir la brochure du service éducatif des AMCR (Archives municipales et communautaires de Reims) : ROYER, Michel et MEILLE, Christine, *La fonction de maire, 150 ans à Reims, 1790/1914*, 2005 ; liste des maires aussi en ligne sur le site des AMCR par la recherche sur les lieux et les noms des rues.

**Cadastre « napoléonien » de Reims 1819-20 (exemplaire conservé aux AMCR)**  
*Section B de Saint-André, 9<sup>e</sup> feuille, parcelle : Les Coutures n°2280, 62 hectares 77 ares et 10 ca*

**1** Tour des Trois Museaux/caserne Colbert **2** Tour du Mont-Dieu **3** *Les Glacis Derrière Saint-Nicaise*



**4** carrefour de l'octroi, rue des Coutures, avenue de la Suippe

**5** carrefour du BI Pommery

**6** rue A. Petit-Hutin (1775-1839)

**7** rue L. Petit-Delbourg (1801-1887)

LE TENNIS CLUB DE REIMS :  
UN LIEU, UNE HISTOIRE ET UN PATRIMOINE

LE TENNIS CLUB DE REIMS :  
UN LIEU, UNE HISTOIRE ET UN PATRIMOINE

Sur cet exemplaire du cadastre "napoléonien" de 1820 conservé aux Archives Municipales <sup>16</sup>, on constate qu'il a aussi servi de document d'urbanisme pour les municipalités qui se sont succédé car y étaient reportés, en rouge, des projets et des tracés de voirie des années 1850-1870 ; ce qui facilite aujourd'hui les repérages topographiques.

Voici quelques-uns de ces points de repère diachroniques :

1. La Tour des Trois Museaux est une ancienne porte médiévale, la Porte Neuve condamnée en 1358 quand Édouard III va venir assiéger la ville ; le tracé de l'ancienne sortie est bien conservé par la limite parcellaire au nord. Côté ville et rempart, c'est l'emplacement actuel de la Caserne Colbert, construite dans les années 1850.
2. La Tour du Mont-Dieu ne sera démolie que dans la seconde phase d'arasement du rempart, après 1880.
3. À l'endroit du toponyme "*Les Glacis Derrière Saint-Nicaise*" sera tracé un boulevard extérieur montant vers la route de Châlons et le moulin de La Housse ; il prendra en 1908 le nom d'Henry Vasnier, célèbre collectionneur et directeur de la Maison Pommery.
4. Un carrefour potentiellement important semble prévu à l'angle du tracé du nouveau mur d'octroi et de son boulevard ; on y voit le projet de la rue des Coutures qui délimitera les propriétés Luzzani du côté de l'est ainsi que la future "*avenue de la Suipe*" devenue l'avenue Clemenceau. Une rue des Moissons, des années 1830-40, est aussi tracée pour rejoindre la rue de Cernay. Cette demi-étoile de circulation, à cause d'un décalage vers l'est de l'implantation de la rue des Coutures, n'a pas été réalisée.  
Ce toponyme du cadastre "*Les Coutures*" est certainement bien antérieur à la Révolution et à comparer à l'autre "*couture*", médiévale, plus connue et devenue "*Grande rue de la Couture*" dans le Terrier de l'Archevêché (1760) <sup>17</sup> et la place Drouet-d'Erlon depuis 1853.
5. À l'extrémité Est de la parcelle, on trouve, sans son prolongement vers l'espace du futur Foyer Rémois, l'actuel carrefour de l'avenue Clemenceau et du boulevard Pommery. C'est en installant ce boulevard, fin XIX<sup>e</sup> siècle, que des premières observations de l'enceinte augustéenne ont été faites par les services municipaux, en particulier par l'ingénieur de la voirie, Henri Demitra.

Sont ajoutés sur cette feuille du cadastre de 1820, les emplacements de deux rues ouvertes avant la guerre de 1914-1918 et qui ont conservé le souvenir et les mérites de l'ensemble de la famille Petit :

6. La rue Petit-Hutin : Antoine Petit (1775-1839) s'était marié avec Adélaïde Hutin avant 1800. Il était à la fois agronome, exploitant agricole et maître de la Poste aux chevaux pendant la Révolution et l'Empire.

---

<sup>16</sup> Cadastre de Reims daté de 1819-1820, exemplaire conservé aux AMCR sous la cote : FM1G2, consultable en ligne. C'est la 9<sup>e</sup> feuille de la section B de Saint-André. Parcelle n° 2280, dénommée *Les Coutures* : 62 hectares, 77 ares et 10 centiares.

<sup>17</sup> Le toponyme "*in Cultura*" est employé par l'archevêque Guillaume de Champagne dans sa charte de 1183 (complétant la plus connue, celle de 1182), désignant, sur des terres qu'il concède, un nouveau quartier "*ad novum burgum*", pour relancer une foire de Reims peu active. Voir : VARIN Pierre, *Archives Administratives de Reims*, tome 1, 1<sup>ère</sup> partie, 1839, n° CCLXVIII, page 402 ; consultable en ligne sur Gallica ou à la BMR (CH 944). En milieu rural, dans les cadastres napoléoniens de la Marne, une centaine de toponymes de ce genre et sous différentes variantes a été répertoriée : BRAIDY, Etienne et TAMINE, Michel, *Corpus microtoponymique du cadastre "napoléonien", Marne*, 2 volumes, 2000, Parc naturel régional de la Montagne de Reims. Le latin classique *cultura*, (travail de la terre ou de l'esprit) est devenu, quand il s'agit du foncier de l'Église en particulier, la localisation d'une pièce de terre. Merci à François Pinnelli de son aide toujours précieuse.

LE TENNIS CLUB DE REIMS :  
UN LIEU, UNE HISTOIRE ET UN PATRIMOINE

7. La rue Petit-Delbourg : c'est son fils, Laurent, né en 1801, qui a continué son œuvre agricole. Il a épousé Angélique Delbourg et leur fille, Louise Angélique, a épousé Louis Luzzani en 1855. À sa mort, en 1887, il a légué des terrains à la municipalité pour réaliser le lotissement de tout un quartier de part et d'autre de l'avenue de la Suippe. Ces deux rues ainsi qu'une rue Olivier de Serres avaient alors pris ces dénominations <sup>18</sup>.



Doc. N° 13- Deux plaques en l'honneur de la famille Petit,  
à proximité de l'avenue dédiée à Georges Clemenceau depuis 1930.

---

<sup>18</sup> L'Association syndicale des Coutures a obtenu de la municipalité, lors d'une délibération présentée et documentée par Gustave Laurent, l'officialisation des trois noms qu'avait choisis Laurent Petit. Voir le *Bulletin municipal des délibérations*, le 27 mai 1932, pages 394-95, qui est consultable en ligne sur le site des AMCR.

Voilà comment ces terres et cet espace qui sont à l'origine du Tennis Club et de son environnement ont évolué, ont été urbanisées. On constate que l'étude des lieux-dits et des noms de rues est nécessaire et enrichissante pour l'histoire urbaine. C'est une forme non monumentale de patrimoine. C'est "*La Vie rémoise*" d'Eugène Dupont transcrite dans nos parcours de tous les jours ; c'est le répertoire de Jean-Yves Sureau "*Les rues de Reims, mémoire de la ville*"<sup>19</sup> ouvert pour se promener ou naviguer en ligne, dans la photo aérienne et les cartes du Géoportail ou dans les plans des Archives municipales.

### **Le plan Jésus-Brunette : la charnière des années 1850 (Doc. N° 14)**

Cette planche permet d'illustrer plus précisément les débuts du site du futur Tennis Club au moment où Louis Luzzani s'y installe : c'est le détail d'une feuille du grand registre du *Plan général d'alignement* des débuts du Second Empire. Il est daté des années 1851-1855 et on l'appelle le Jésus-Brunette : P.-H. Jésus étant le géomètre et Brunette, Narcisse, l'architecte municipal, cher au cœur des archéologues. Édouard Werlé est alors le nouveau maire choisi par Napoléon III. Ce premier plan d'urbanisme<sup>20</sup>, mis à part celui de Legendre des belles années de l'Ancien Régime, montre bien, à l'échelle des parcelles, deux mondes qui cohabitent encore, à cet endroit particulièrement :

1. Ce qui reste, après les travaux des Ateliers nationaux de 1848, du vaste monument linéaire de l'ancien monde médiéval et royal, cette enceinte terminée pour la guerre de Cent Ans, aménagée en promenade urbaine surélevée à la fin de l'Ancien Régime mais devenue bien trop contraignante pour l'essor de Reims ; on distingue le terre-plein de circulation, son mur de rempart et la Tour du Mont Dieu (1.1), son large fossé bordé d'un "boulevard extérieur" déjà élargi (1.2 et 1.3) ; c'est, tracé sur un plan officiel, ce que Maquart a si bien illustré et documenté dans l'ensemble de son Album<sup>21</sup>.
2. Un nouveau monde, celui de la Révolution industrielle, apparaît ici avec une forme simplifiée d'enceinte, un double boulevard longeant une grille (2.1), limite commerciale et fiscale pour percevoir des taxes locales sur les marchandises... La barrière de l'octroi est dotée à cet endroit clé d'une nouvelle porte Gerbert (2.2), qui organise une circulation longitudinale, de la place Cérés à la route de Châlons, et une circulation radiale, depuis la rue de Venise et la rue Gerbert pour commencer à désenclaver l'intérieur de la ville et gagner un faubourg Cérés en devenir.
3. On a pour la première fois l'emplacement précis, surligné ici en vert, des terrains Luzzani. À l'époque de ce plan, Louis Luzzani épouse Louise Angélique Petit, la fille de Petit-Delbourg et la petite-fille de Petit-Hutin.

---

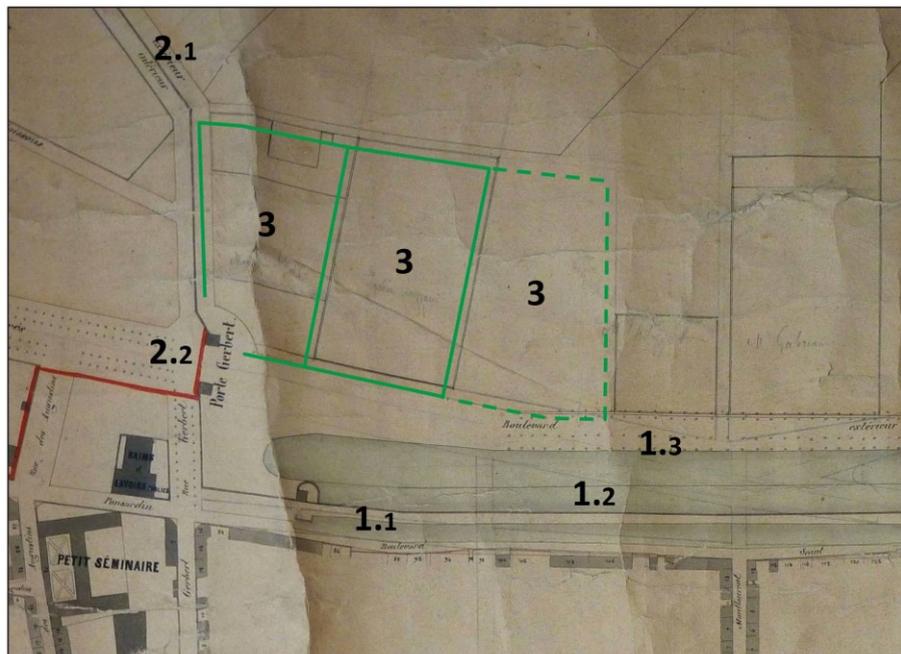
<sup>19</sup> DUPONT, Eugène, *La Vie Rémoise, [1859 à 1913]*, œuvre inépuisable publiée de 1859 à 1880, rééditée pour les années 1859 à 1880 en 6 volumes avec illustrations par J-Yves Sureau. Les années 1881 à 1913 sont à l'état de manuscrits à la Bibliothèque Carnegie. Voir le catalogue en ligne de la BMR et un site internet de J-Y. Sureau, *La Vie Rémoise* consultable en ligne, dans sa totalité, via Google ; par exemple, les Luzzani y paraissent une quinzaine de fois. Une forme de déclinaison généalogique et topographique en est faite dans : SUREAU, Jean-Yves, *Les rues de Reims, Mémoire de la ville*, 2002, chez l'Auteur, 391p.

<sup>20</sup> Conservé aux AMCR (cote 112 S 33, en cours de numérisation) en deux exemplaires dont un venant de la collection du Rha qui avait été récupéré quand les services de la Ville l'avaient mis au rebut.

<sup>21</sup> À feuilleter et admirer, en ligne, sur le site de la BMR : voir note 12 et aussi : VALETTE, Jean-Jacques, « Anciens remparts et portes de Reims, l'album de Jacques-Joseph Maquart... contexte de sa réalisation vers 1850, intérêt de son étude et valeur de son témoignage », in *Les fortifications médiévales urbaines de Reims et des régions voisines, apports récents de la recherche archéologique et historique*, BSAC, Tome 106, 2013, n°4, pp. 13-29.

## Le plan d'alignement Jésus-Brunette : la charnière des années 1850 (conservé aux AMCR)

enceinte médiévale, nouvel octroi et porte Gerbert...



**1.1** mur du rempart médiéval, Tour du Mont-Dieu

**1.2** fossé de l'enceinte

**1.3** boulevard extérieur

**2.1** nouvelle enceinte de l'octroi avec grille

**2.2** nouvelle Porte Gerbert

**3** Propriétés Luzzani vers 1855-60 : Magasins Généraux, Jardin Luzzani

en 1855 Louis Luzzani épouse Louise Angélique Petit

### Un projet de zone industrielle jamais réalisé (Doc. N° 15)

Voici trois détails de plans rassemblés sur cette planche pour montrer d'autres étapes d'expansion urbaine. Avant la guerre de 1870 était né un projet municipal de développement économique basé en bonne partie sur le site Luzzani et une nouvelle expansion vers l'Est que nous montre un plan présenté au Conseil municipal en 1868 par Pierre-Louis Gosset. Il est architecte et collègue de Narcisse Brunette mais c'est aussi un élu important, longtemps adjoint en charge de l'urbanisme, dont la rue Gosset a conservé le nom depuis 1892 ; c'est le père d'Alphonse, l'architecte du Grand Théâtre.

1. Sur ce plan de 1868 <sup>22</sup> est prévu un agrandissement des Magasins Généraux avec même une création d'une ligne de chemin de fer pour rejoindre la ceinture ferroviaire de Reims.
2. Une "extension de l'enceinte" de l'octroi des années 1850 s'étend jusqu'au futur boulevard Dauphinot et une nouvelle ceinture de boulevards extérieurs. À l'intérieur, des rues y amorcent de nombreux îlots prolongeant vers le sud-est de la ville, pour l'industrie et l'habitat, les quartiers Barbâtre et Saint-Remi.
3. Sur un plan daté de 1873, édité par le libraire Giret et réalisé avec "H. Chevalier" qui est probablement d'une famille des services municipaux <sup>23</sup> on voit une déclinaison de ce projet Gosset peu après la guerre. En particulier, ici surligné en orange, pas loin des Magasins Généraux, un "emplacement projeté pour une gare de Vouziers" ! Mitoyen et déjà un peu encerclé, un grand jardin est figuré en style anglais, pour la première fois sur un plan ; ce qui nous montrerait, dès 1873, sauf si ce plan a été réédité et mis à jour fin XIX<sup>e</sup>, ce fameux jardin des Luzzani, ici en vert, qui deviendra le Tennis Club <sup>24</sup>.
4. Des rues sont à percer en plus de l'axe Gerbert : en particulier une avenue de Sillery allant directement vers les futurs boulevards Pommery et Dauphinot et une future rue Lagrive arrivant à cette gare de Vouziers...
5. De grosses entreprises susceptibles d'utiliser des services d'entrepôt et de transport sont proches du site Luzzani : Manufacture textile Gabreau, Caves Kunkelman, caves Saint-Marceaux, du côté sud, vers la future fourche des boulevards Henry-Vasnier et Victor-Hugo. Filature des Anglais, Manufacture textile d'Auguste Walbaum, etc. du côté du faubourg Cérés.

Cette gare du sud-est pour une grande zone d'industrie et d'habitat semble n'avoir été qu'un projet d'urbanisme. En 1882, Louis Luzzani meurt et, vers 1885, Henri Walbaum reprend les Magasins Généraux à la famille Luzzani. Reste le jardin dont la Grande Guerre fera un site d'artillerie.

6. En avril 1920, sur ce "Plan de coordination et d'aménagement", un des Plans de Ford <sup>25</sup>, le site qui devient le Tennis Club, est encore zoné "Industries" : un peu par défaut et près d'un tracé de grand axe oblique, qui sera percé seulement à travers les anciens Magasins Généraux détruits... Le succursalisme, les activités de transport, d'autres Magasins Généraux, se retrouveront à proximité du canal. Le quartier autour de l'ancien site Luzzani va vite être résidentiel.

---

<sup>22</sup> Conservé aux AMCR, cote IFi439, consultable en ligne.

<sup>23</sup> Conservé aux AMCR, cote FMO 81, consultable en ligne ; pour les Chevalier, voir les notices 39 et 50 sur le site du Rha, <http://www.reims-histoire-archeologie.com>.

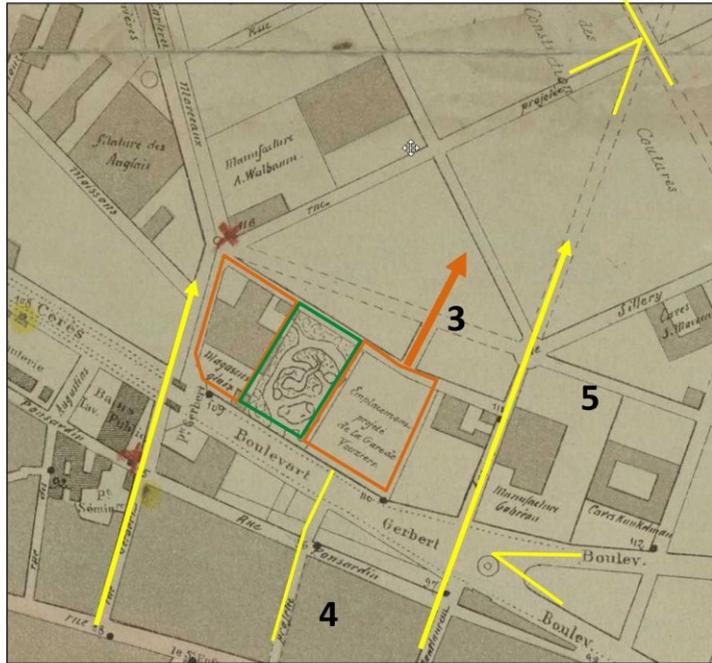
<sup>24</sup> En voir un vrai plan détaillé (Doc. N° 18 et 19) et pp.212-215

<sup>25</sup> Conservé aux AMCR, cote IFi245, consultable en ligne.

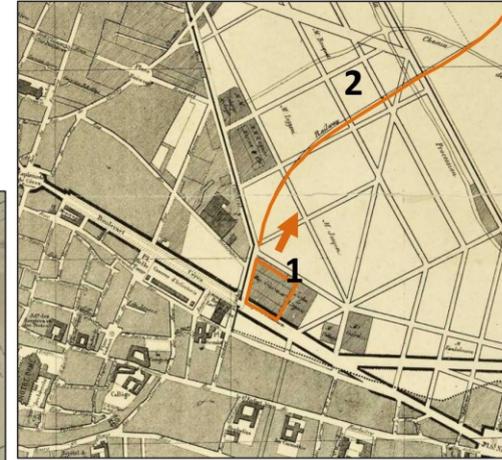
# Un projet de zone industrielle jamais réalisée

3 détails de plans d'aménagement (AMCR en ligne)

## 1873 Plan Giret par H. Chevalier



## 1868 Plan d'urbanisme P-L. Gosset



## 1920 un zonage du Plan Ford



LE TENNIS CLUB DE REIMS :  
UN LIEU, UNE HISTOIRE ET UN PATRIMOINE

Doc. N° 15- Un projet de zone industrielle jamais réalisée.  
(AMCR, 1 Fi 439 / AMCR, FMO 81 / AMCR, 1Fi 245)

LE TENNIS CLUB DE REIMS :  
UN LIEU, UNE HISTOIRE ET UN PATRIMOINE

1870-1914 : c'est en réalité la lente régression d'un modèle industriel rémois, basé sur le peignage et le textile, qui s'affaiblit face à la concurrence de Roubaix, de la région du Nord et de l'Angleterre et que la Première Guerre mondiale va condamner<sup>26</sup>. Le négoce du champagne et le succursalisme avec leurs nombreuses industries environnantes ont créé un nouveau modèle, de nouveaux sites, ont soutenu l'accroissement démographique rémois et une progression générale de la cité que des activités culturelles et sportives renommées font rayonner. L'histoire du site Luzzani et la création du Tennis Club qui, malgré le désastre de la Grande Guerre, fait suite à celle du Parc Pommery, illustrent précisément cette évolution caractéristique de Reims.

**Une vue aérienne du site avant la Grande Guerre (Doc. N° 16)**

C'est une carte postale ancienne qu'Olivier Rigaud m'avait confiée : la prise de vue est datable de l'été 1914 ; elle fait partie d'une série peu connue de 16 vues aériennes de Reims dont une édition est conservée à la BMR<sup>27</sup> : le sud de la ville, les caves et le Parc Pommery sont particulièrement représentés dans ces vues signées "Photo Th. Hirt".

1. À droite, vu ici devant le centre-ville et la caserne Colbert, s'étend de part et d'autre du boulevard Saint-Marceaux un paysage industriel typique de toitures en *shed* : usine textile d'Auguste Walbaum, Peignage des Anglais, etc.
2. Par l'architecture différente, plus centrée, et encore peu documentée, on distingue les bâtiments des Magasins Généraux devenus ceux d'Henri Walbaum alors associé à Albert Réville ; l'imposant mais résiduel Jardin Luzzani y apparaît mitoyen au sud, un parc très boisé et clos d'un mur.
3. La rue Lagrive a été ouverte, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, sur les champs mais à l'angle du boulevard deux petits immeubles sont déjà construits en 1914 : les maisons Gruber et Massé toujours existantes. On peut penser avec Olivier Rigaud qu'un lotissement de parcelles résidentielles était déjà en cours dans cette rue Lagrive, dans une bande d'anciens terrains Luzzani (4), extérieure au parc et aux Magasins Généraux et qui est figurée sur le plan Humbert de 1903<sup>28</sup> ; plan à comparer au détail de l'épreuve de révision gouachée du Plan directeur de Reims au 1 /10 000<sup>e</sup>, réalisée en 1910 (5).

Pendant la guerre de 1914-1918, le Jardin Luzzani et les Magasins Généraux vont être utilisés par l'artillerie française. On le sait grâce à des témoignages écrits, trois courts passages de journaux de guerre se complétant. Le 25 janvier 1915, Paul Hess, en se promenant le matin comme souvent par la rue Lagrive, constate que l'endroit est devenu une zone militaire interdite, il aperçoit du matériel d'artillerie "*dans l'emplacement longeant le mur de clôture de l'ancienne propriété Luzzani*". Le samedi 9 février 1918, le Cardinal Luçon note dans son journal que "*l'on déplace les batteries du Jardin Luzzani écrasées par les Allemands*".

---

<sup>26</sup> COLIN, Georges, « Reims, étude d'une croissance urbaine », in *TIGR (Travaux de l'Institut de Géographie de Reims)*, n° 25, 1976 pp. 11-15.

<sup>27</sup> Dans le fonds iconographique de la BMR, Bibliothèque Carnegie, cote I-III-r10 et visible en ligne dans le catalogue. Voir aussi : TANT, Daniel et MARBY, Jean-Pierre, « Reims vue du ciel, photographies aériennes de la ville avant 1914 » in *Regards sur notre patrimoine*, BSAVR n° 33, juin 2014, p. 3-14. Théophile Hirt (1895-1929) et son père, comptable chez Abelé, sont venus de Moselle. Théophile est mentionné comme photographe dans son livret militaire pendant la guerre ; ils sont ensuite tous les deux imprimeurs d'après le recensement. Merci à Charles Poulain pour cette brève histoire d'un des nombreux photographes rémois.

<sup>28</sup> Conservé aux AMCR, cote 1Fi443, consultable en ligne.

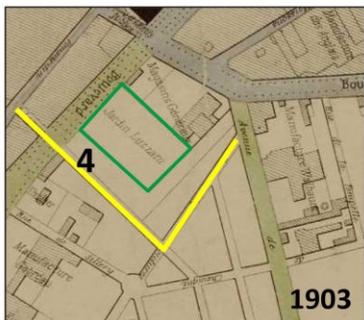
# Vue aérienne peu avant la guerre de 1914

P. Hess, janvier 1915  
et pendant la guerre  
un site d'artillerie



cardinal Luçon, février 1918

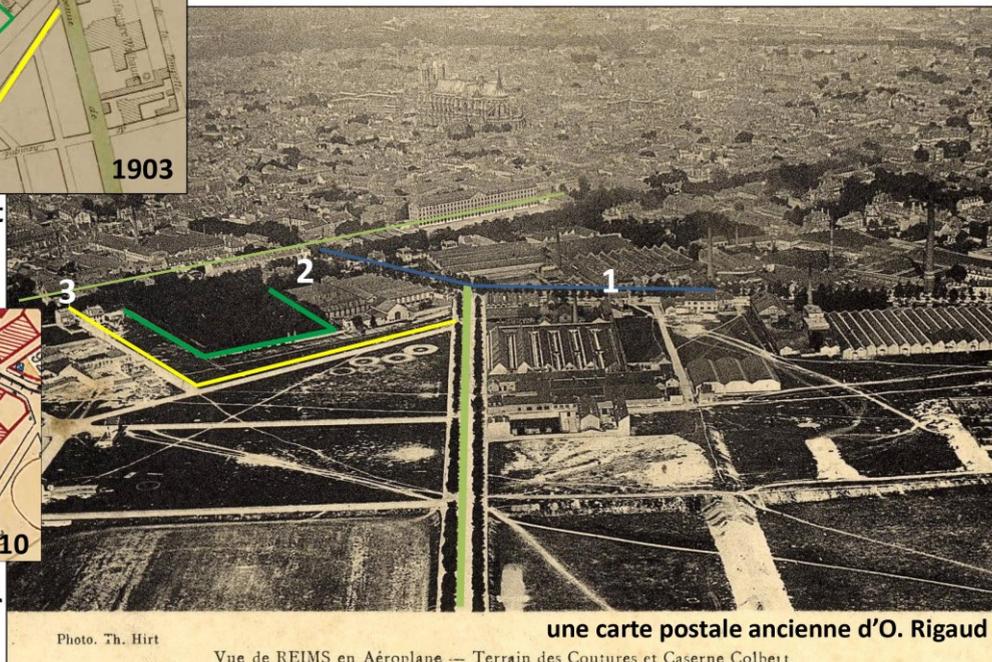
« Terrain des Coutures... »



plan Humbert  
(AMCR en ligne)



épreuve du  
Plan directeur  
(Cartothèque  
de l'IGN)



LE TENNIS CLUB DE REIMS :  
UN LIEU, UNE HISTOIRE ET UN PATRIMOINE

LE TENNIS CLUB DE REIMS :  
UN LIEU, UNE HISTOIRE ET UN PATRIMOINE

Eugène Dupont précisera de son côté, dans une nécrologie posthume de Louis Luzzani, que "... de 1914 à 1918 l'artillerie française sut dissimuler une batterie de Rimailho que ne purent jamais dépister les Boches..."<sup>29</sup>. C'était effectivement un bon site pour ce genre de pièce à tir court ; son utilisation prolongée puis sa destruction explique l'état désastreux du lieu après-guerre.

**Le Permis de construire et son contexte (Doc. N° 17)**

Voici le plan d'ensemble fait par Redont pour obtenir un permis de construire ; son dossier est numéroté 417<sup>30</sup> et c'est par le courrier de demande administrative que j'ai découvert l'existence de la famille Luzzani et que j'ai pu remonter jusqu'à l'origine du site et 1820. Cette simple lettre de Redont est datée de janvier 1922 et les formalités, en deux mois, semblent bien rapides. On constate sur ce plan, qu'il ne prévoit pas de piscine ni d'entrée rue Lagrive (en 1 sur la planche). La piscine Art Déco des frères Rapin n'est pas dans le projet initial. D'après la presse locale de l'inauguration, la piscine aurait été construite en plus par le club parce qu'il en manquait à Reims et pour offrir aux enfants les bienfaits de la natation, comme au Parc Pommery.

Peu avant, en août 1921, "*l'ancienne propriété des héritiers Luzzani*", mentionnée dans la lettre de Redont, avait été achetée par la nouvelle association du "Tennis Club de Reims", fondée en juin 1920. La vente a été faite par les notaires André Thiénot et André Douce pour 200 000 francs : c'est presque équivalent à la somme donnée par le Comité Américain (250 000 francs). Les statuts du club avaient été déposés par son jeune président Maxence de Polignac, cousin de Melchior, en janvier 1921<sup>31</sup>.

Louise-Angélique et Louis Luzzani ont eu huit enfants ; six sont encore vivants en 1921, leur mère étant morte en 1913. Le plus connu est Louis Frédéric, prêtre rémois devenu important à Rome, chanoine de Saint-Jean de Latran, la paroisse du Vatican. C'est une relation locale et amicale, peut-être aussi diplomatique, du Cardinal Luçon : de 1915 à 1920, il apparaît cinq fois dans son journal. La chapelle funéraire des Luzzani-Petit, sur une concession des années 1880, se trouve au cimetière du Nord (2) imposante et éclairée d'un vitrail mentionnant : "*exécuté en 1923 par l'atelier de Jacques Simon*".

Dans quel état se trouvait ce parc lors de sa vente ? Vraisemblablement il avait été décapé des chablis d'arbres sur le site bombardé. On voit sur la planche la sinistre photo de 1922 là où Redont placera l'entrée principale du boulevard Gerbert (3 et 4), avec au fond, le hall des tennis couverts déjà en construction, le long de la future rue Defrançois

---

<sup>29</sup> HESS, Paul, *La Vie à Reims pendant la guerre de 1914-1918, Notes et impressions d'un bombardé*, Anthropos, 1998, 582 p. ; lire p. 247. Édité avec une présentation détaillée par Remi Hess. On sait que Paul Hess avait réécrit ses notes jusqu'à un tapuscrit de 1935 et une diffusion restreinte. LUÇON, cardinal Joseph, *Journal de la guerre 1914-1918*, 1996, 315 p., édition de l'Académie Nationale de Reims, par J. GOY avec M. NEUVILLE, TAR, vol. 173, lire p. 179. Pour la notice nécrologique dans *La Vie Rémoise*, jamais éditée et seulement en ligne sur le site, voir l'année 1882 et la note 19.

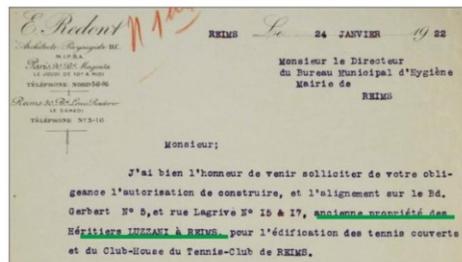
<sup>30</sup> Conservé aux AMCR, cote 21w12.

<sup>31</sup> Maxence (1892-1965), cousin de Melchior, est aussi le frère de Pierre qui, le 20 mars 1920, épouse la duchesse héritière de la principauté de Monaco ; le Cardinal Luçon mentionne souvent les Polignac dans son journal et y relate son séjour pour bénir ce mariage princier. La veille il avait visité, entre autres, l'Institut océanographique. En 1923, de cette union naît le célèbre prince Rainier, mort en 2005.

## Permis de construire du TCR du 24 janvier 1922

(conservé aux AMCR, n° 417)

courrier de Redont pour solliciter « l'autorisation de construire »



juin 1920 fondation de l'association  
 janvier 21 dépôt des statuts  
 août 21 achat de « l'ancienne propriété  
 des héritiers Luzzani »



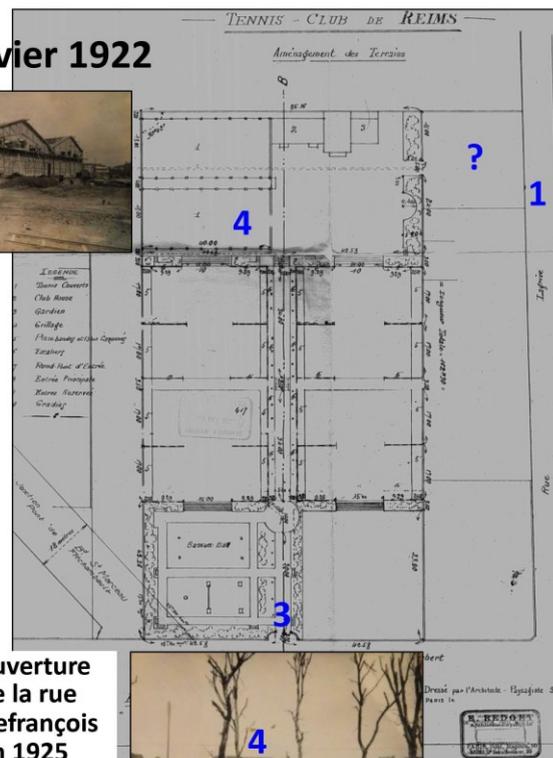
2  
 La chapelle funéraire  
 Luzzani-Petit, [1923]  
 au cimetière du Nord



ouverture  
 de la rue  
 Defrançois  
 en 1925



entrée du boulevard Gerbert (jusqu'en 1924)



rue Lagrive  
 1892

LE TENNIS CLUB DE REIMS :  
UN LIEU, UNE HISTOIRE ET UN PATRIMOINE

Après la guerre, ce Jardin Luzzani était une friche à vendre pour conforter une succession familiale et une occasion à saisir pour une opération immobilière. Dans son journal, le notaire Louis Guédet, explique qu'il avait proposé le site, en février 1919, à un investisseur parisien pour construire un grand hôtel <sup>32</sup>.

1820-1920 : voilà comment, dans le temps long, évolue un site qui devient le Tennis Club de Reims et qui fête maintenant son Centenaire. Dans toutes ses dimensions emboîtées, l'histoire d'un lieu, lié à l'histoire d'une ville, donne sa valeur à un espace patrimonial original. Il englobe certes un monument historique protégé et un peu en péril, cette piscine Art Déco dont on parle beaucoup maintenant, mais il rassemble aussi le passé urbain de tout un nouveau quartier du XIX<sup>e</sup> siècle, sans oublier les autres œuvres architecturales du site, c'est à dire le club-house de Redont avec son jardin et les "*Courts André Schneiter*" édifiés en 1955.

C'est pour ces raisons que l'on peut regretter que la Ville de Reims n'ait pas voulu en 2017 répondre positivement à la demande du club pour inscrire l'espace remarquable du Tennis Club dans son Plan Local d'Urbanisme en cours de révision, malgré de nombreux avis favorables.

**Redécouvrir le Jardin Luzzani (Doc. N° 18 et 19)**

Cette planche ne faisait pas partie de la conférence de juin 2019. Elle est ajoutée ici parce que, grâce aux services des Archives Départementales de la Marne, j'ai eu connaissance, en octobre, d'un double dossier de dommages de guerre concernant le Tennis Club que j'ai pu consulter en détail <sup>33</sup>. On y trouve une décision de janvier 1922 pour une indemnisation de l'association mais faisant "double emploi" avec une autre de décembre 1922 au profit des héritiers Luzzani ; le tout aboutissant en 1924 à une annulation des droits du Tennis Club, n'ayant acheté en 1921 qu'un terrain nu et déblayé sans les dommages afférant aux installations du jardin détruit.

De ce dossier complexe, dans une affaire chronologiquement parallèle à la construction du club, on peut d'abord tirer de nombreux renseignements nouveaux sur la réelle qualité des plantations et des installations de cet étonnant jardin qui n'était que mentionné ou figuré symboliquement et sans datation certaine sur quelques plans des années 1870-1900. Un détail de la carte révisée de Reims en 1910, en particulier sur l'épreuve du Plan directeur au 1/10 000<sup>e</sup> établie par le Service géographique de l'Armée et conservée à la Cartothèque de l'IGN, montrait bien la forme plus précise de ce jardin Luzzani ; grâce à ce double dossier et à son plan, il se révèle avoir été une sorte d'arborétum dans un remarquable parc d'agrément d'un hectare et demi.

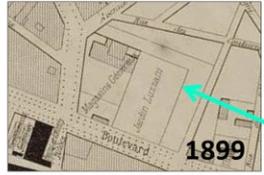
---

<sup>32</sup> Voir aux 24 et 26 février 1919, dans ce journal de guerre, diffusé par son petit-fils François-Xavier et mis en ligne au jour le jour et en parallèle avec ceux de Paul Hess et du Cardinal Luçon. À retrouver sur le site internet *Reims 14-18* de l'association *Reims.Avant* : par date, par le moteur de recherche ou par la catégorie "Luzzani". Merci à Véronique, mon épouse, en particulier pour ce travail de Mémoire collective en ligne qui s'enrichit par les réseaux sociaux ; merci aussi pour la réalisation des planches de cette étude.

<sup>33</sup> Au Centre de Reims de l'avenue de l'Yser (cotes 10R2207 et 10R456).

# Redécouvrir le « Jardin Luzzani »

grâce à un dossier de dommages de guerre de 1922-1925 (AD51 Yser)

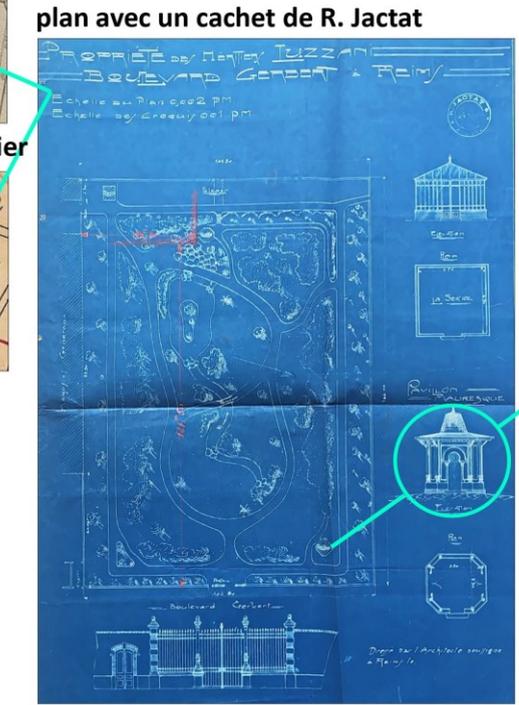


1899

détail du plan Courtier



Plan directeur 1910  
(Cartothèque IGN)



plan avec un cachet de R. Jactat



photo de l'état du jardin après la guerre

Tableau récapitulatif			
Désignation	Surface totale	Superficie	Surface totale à l'état actuel
Superficie totale	12.000,00	1,2	88.000,00
Superficie en état	12.000,00	2,2	12.000,00
Superficie détruite	2.000,00	2,2	10.000,00
Superficie (Etat)	10.000,00	1,2	10.000,00
Superficie (Etat)	2.000,00	2,2	2.000,00
Montants	100.000,00		200.000,00
Montants	2.000,00		2.000,00
Montants	100.000,00		200.000,00

Tableau récapitulatif	
Désignation	Montants
Superficie totale	12.000,00
Superficie en état	12.000,00
Superficie détruite	2.000,00
Superficie (Etat)	10.000,00
Superficie (Etat)	2.000,00
Montants	100.000,00
Montants	2.000,00
Montants	200.000,00

pièces du dossier d'expertise de Redont (septembre 1921) : « état descriptif et détails estimatifs » (cote 10R2207 et 10R456)

LE TENNIS CLUB DE REIMS :  
UN LIEU, UNE HISTOIRE ET UN PATRIMOINE

En effet, Édouard Redont a été désigné comme expert par la préfecture et les héritiers Luzzani pour en faire un "état descriptif" avec "détails estimatifs". Les nombreuses pages de son rapport de septembre 1921 montrent l'étonnante variété des arbres et autres plantations avec leur âge et leur prix de remplacement. Il nous renseigne aussi sur le mur d'enceinte avec grille d'entrée, sur les allées, tuyauteries souterraines en plomb pour la cascade d'une grotte avec rochers, ponceaux d'une rivière... Une serre, un potager, un pigeonnier et un "pavillon mauresque" complétaient cette propriété dont il fait un croquis. Ajoutant une photographie de son état désastreux après-guerre, Redont évalue l'ensemble à 140 000 F d'avant-guerre et à 400 000 F des années 1920 pour une reconstruction.

Si la description montre des éléments décoratifs que l'on retrouve dans bien des créations paysagères, privées ou publiques, de Redont, rien n'indique qu'il soit à l'origine de ce jardin Luzzani qui semble exister dès les années 1870. Une copie d'architecte (un "bleu" en cyanotypie) d'un grand plan d'ensemble non daté mais portant un cachet de Robert Jactat, architecte connu de la Reconstruction mais qui n'a commencé à travailler à Reims qu'en 1912 en reprenant le cabinet de Charles Payen, indiquerait plutôt qu'une copie d'un plan ancien a été jointe au dossier pour fournir un état figuré des lieux avant-guerre (**Doc. N° 19**).

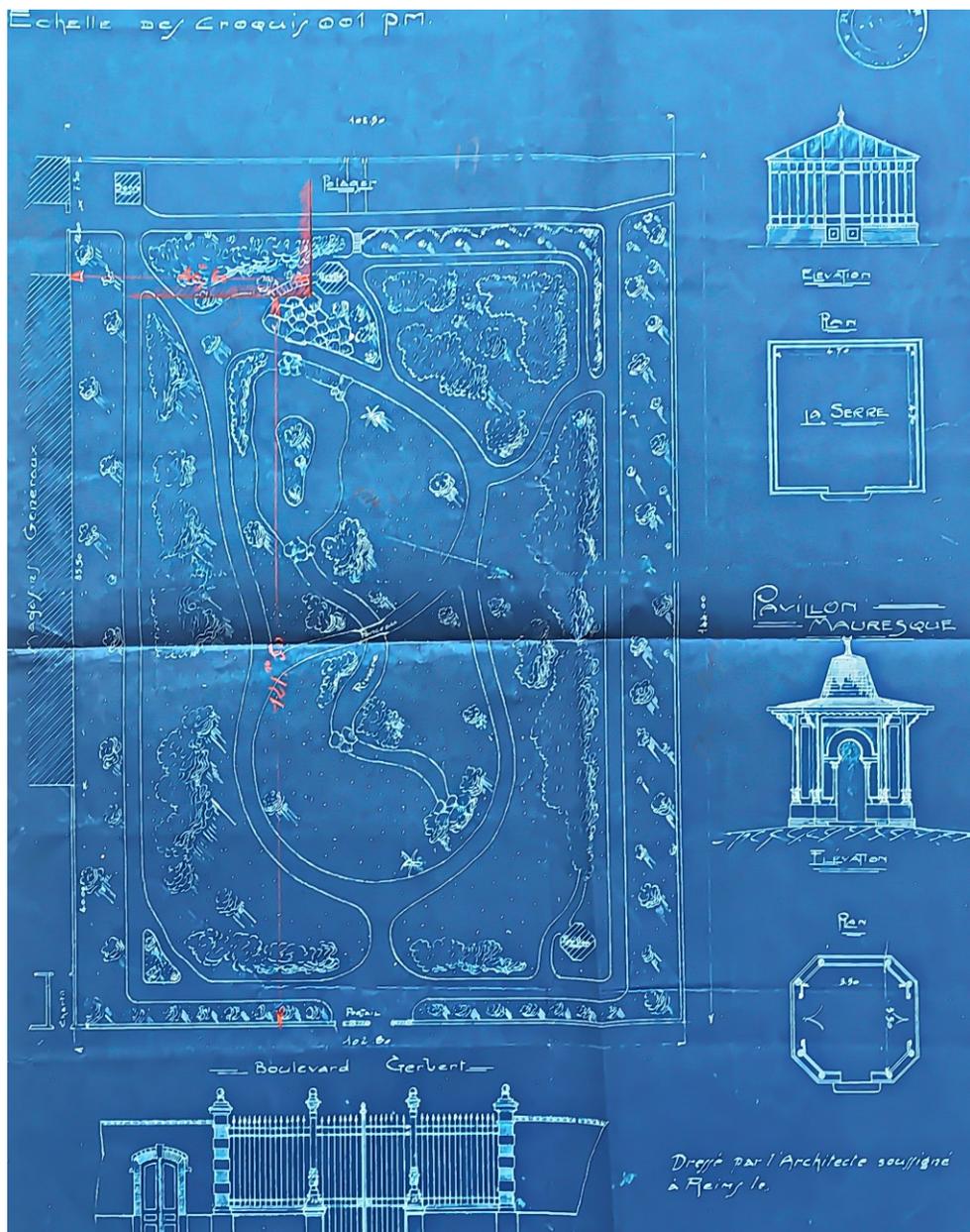
De son côté le Tennis Club a obtenu pour ses propres travaux un "additif" de dommages de guerre en novembre 1923 : parce que des sapes creusées par les artilleurs dans les rocailles, mal rebouchées mais non repérées ensuite, avaient créé des éboulements lors des fondations d'une pile des courts couverts. Les travaux supplémentaires de ce dommage causé par un vestige de la guerre avaient été évalués en 1923 par Redont et Rapin à 5 800 francs.

La militarisation du site et sa destruction par les bombardements allemands en 1918, avec leurs conséquences sur les travaux de 1922-1923, montrent qu'aujourd'hui encore des risques archéologiques de vestiges, non seulement gallo-romains, comme ceux mis au jour rue Lagrive, mais aussi militaires, y sont toujours présents.

Au sujet de ce Jardin des Petit-Luzzani, redécouvert mais dont la date de création reste incertaine, il nous apparaît comme une sorte d'arborétum d'agrément qui, début XX<sup>e</sup> siècle, est le symbole restant de la richesse économique et culturelle d'une famille rémoise basée sur l'agronomie et les échanges commerciaux. L'expertise minutieuse de Redont fait un peu revivre ce genre de patrimoine méconnu et effacé par la guerre ; patrimoine urbain exemplaire qui devrait intéresser les pépiniéristes et architectes paysagistes d'aujourd'hui, au moment où entre le végétal et la ville de nouveaux rapports se construisent dans les espaces privés et publics.

Comme souvent, l'archivage des dommages de guerre des années 1920 nous apportent donc beaucoup : sur un seul site, on a un exemple concret des nombreux problèmes de l'après-guerre et de la Reconstruction à Reims. La fondation du Tennis Club, qu'on assimile souvent et seulement à une création Art Déco soutenue par l'aide américaine d'Anne Morgan, du C.A.R.D. et des bienfaiteurs rémois, s'avère être un processus urbanistique et financier compliqué et encore mal connu. Si l'opération a réussi en seulement quelques années, c'est grâce à l'élan de l'effort de paix et à la personnalité de Melchior de Polignac.

LE TENNIS CLUB DE REIMS :  
UN LIEU, UNE HISTOIRE ET UN PATRIMOINE



Doc. N° 19- Majeure partie du plan au 1/500<sup>e</sup> du cabinet Jactat ; détails au 1/100<sup>e</sup> du pavillon mauresque (au sud-ouest), de la serre (au nord-est) et de l'entrée. La surcharge rouge localise au coin du hall de Redont l'ancienne sape ayant provoqué un dommage de guerre. (AD51, dossier 10 R 2207)

### 3- LE TENNIS CLUB DE REIMS SYMBOLE DE LA RECONSTRUCTION

#### Deux figures de la coopération de la France et des États-Unis (Doc. N° 20)

Continuons en vous présentant les deux personnalités qui ont joué un rôle important dans l'inauguration du Tennis Club. En 1916, Polignac est rappelé du front par Philippe Berthelot, directeur de cabinet d'Aristide Briand (aux côtés de Fallières en 1909 sur la carte postale de la Grande Semaine d'Aviation), qui est alors président du Conseil et ministre des Affaires étrangères. Berthelot se lance dans une réforme des services centraux du pouvoir exécutif pour coordonner et dynamiser les opérations de propagande de la France. Ainsi fut créée une Maison de la presse. Il s'agit de présenter aux Américains une exposition sur la guerre en Europe et de se renseigner sur l'attitude des Américains à l'égard du conflit. Polignac est nommé dans cette Maison ; il est une espèce d'agent d'influence : il rencontre entre autres Nicholas Murray Butler, président de l'université de Columbia de 1902 à 1945 et président de la Fondation Carnegie pour la paix internationale de 1925 à 1945. Polignac revient en France en mars 1917. Le 6 avril 1917, les États-Unis déclarent la guerre à l'Allemagne.

Le 15 avril, André Tardieu (1876-1945) est nommé Haut-Commissaire de France aux États-Unis. Sa carrière politique est trop importante et complexe pour être évoquée ici <sup>34</sup>. Il assure, de 1917 à 1919, la direction générale de toutes les mesures qu'exige la coopération de guerre franco-américaine. Il dispose des pleins pouvoirs sur toutes les missions militaires et civiles aux États-Unis. Dans ce Haut-Commissariat, il existe un Service des missions artistiques et expositions, qui, je cite : "*contribue et dirige l'activité des divers groupements artistiques et des particuliers qui s'efforcent de faire connaître les artistes et les productions artistiques de notre pays et à en répandre l'influence dans les différents milieux américains*" <sup>35</sup>.

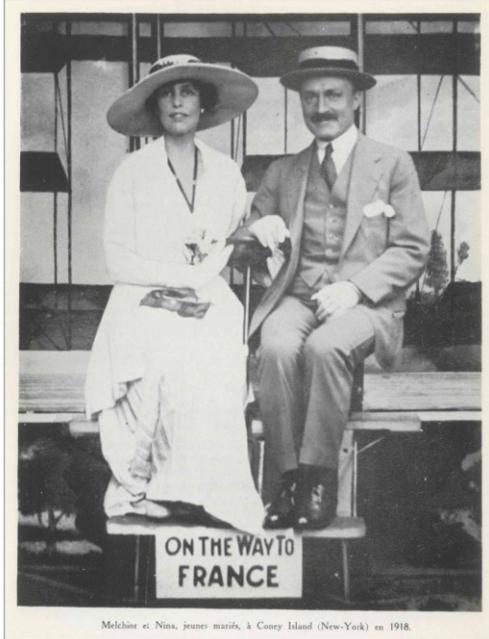
La direction de ce service est confiée à Melchior de Polignac qui retourne aux États-Unis en mai 1917. Il organise des expositions à base de photographies, une tournée est également programmée dans les états du sud par train spécial. Il fait surtout la connaissance de Mrs. James Biddle Eustis qu'il épouse le 24 octobre 1917 à New York. Un de ses ancêtres est signataire de la Déclaration d'Indépendance des États-Unis tandis qu'un autre était officier des gardes du premier président des États-Unis, Georges Washington. Les Polignac rentrèrent en France au printemps 1918, Melchior rejoint le front où il est affecté en tant qu'officier interprète de langue anglaise. Il finira la guerre dans ce poste.

---

<sup>34</sup> On notera seulement qu'il a été trois fois président du Conseil en trois ans à la charnière des années 1920-1930 et que, tout en restant proche de ceux des tranchées, il prônait alors une modernisation de l'état à l'américaine, avant de se cantonner plus tard dans l'antiparlementarisme polémique pour le journal *Gringoire*.

<sup>35</sup> Haut-commissariat de la République française aux États-Unis, Library of Congress, Washington D.C.

## 1917-1919 : au service de la France aux États-Unis



**au printemps 1918, la marquise et le marquis de Polignac, jeunes-mariés à Coney Island (New-York), s'apprêtent à rentrer en France** (collection privée)

**juin 1919 : le Haut-Commissaire André Tardieu rentre en France pour devenir plénipotentiaire de Clemenceau pour le Traité de Versailles**



(Gallica-BNF, ancienne agence Rol)

### **Le marquis de Polignac et la Reconstruction à Reims (Doc. N° 21)**

La guerre est désormais terminée, mais tout est à reconstruire. Roger Caillois nous le montre dans son *Fleuve Alphée*<sup>36</sup> : "*De la guerre, je n'ai eu aucune autre idée jusqu'à Reims, quand je dus aller au lycée à travers les ruines d'une ville presque entièrement détruite et en revenir dans l'obscurité, une lampe électrique à la main, pour éviter les caves béantes*".

Paul Marchandeu, député-maire de Reims (maire de 1925-1942), écrit : "*Pour la reconstruction, l'appui mutuel et la solidarité n'ont pas été de vains mots : pour la réussite de leur œuvre individuelle, les sinistrés se sont liés en Coopératives, organes de réglage et de financement*"<sup>37</sup>. La reconstruction s'inscrit d'abord effectivement dans un cadre juridique associant un nouveau ministère celui des Régions libérées dont le ministre sera un temps André Tardieu (nov. 1919 à janv. 1920), les communes et des coopératives.

Dans ce ministère une direction des dommages de guerre et du contrôle départemental, sous l'autorité du préfet est mise en place. Elle sert de guichet pour les sinistrés. La coopérative s'organise, quant à elle, autour d'un service administratif, d'un service de contrôle et d'un service de comptabilité. Le service administratif est le plus complexe avec six bureaux (adhésions, avances, marchés, fiches, réclamations, archives). Le service du contrôle technique a pour mission de liquider les propositions d'acomptes à verser aux entrepreneurs et le service de comptabilité s'explique de lui-même. Les ressources des coopératives proviennent de différentes sources : des fonds de gestion, composés de subventions d'État et des versements à titre d'avance des adhérents, des crédits de fonds de travaux qui mêlent les avances remboursables de l'État et des dons et legs, avec les intérêts qu'ils génèrent. La principale des coopératives de Champagne, la Société Générale Coopérative de Reconstruction de Reims (S.G.C.R.R.), lors de son assemblée constitutive du 7 octobre 1919, se donne comme président le marquis de Polignac. Celui-ci va à nouveau mobiliser toute son énergie ainsi que ses réseaux pour débiter le plus rapidement possible les travaux de reconstruction et surtout obtenir les énormes financements nécessaires.

Fin octobre 1919, la S.G.C.R.R. compte 30 adhérents, 230 un mois plus tard ; deux ans plus tard, on passe à 2 368 sinistrés, 2 730 en 1923, 3 069 en 1924. Parmi les adhérents, il y a la SARLINO, Société anonyme rémoise de linoléum, au capital composé principalement de petits actionnaires qui réinvestissent leurs dommages de guerre.

---

<sup>36</sup> CAILLOIS, Roger, *Le Fleuve Alphée*, Paris, Gallimard, 1978, page 31.

<sup>37</sup> Préface de FORESTIER M.N., *La Reconstruction de Reims*, Paris, édition de la Construction Moderne, 1927.

## Reims et la Reconstruction



Plaque émaillée de la Société Générale Coopérative de Reconstruction de Reims  
(collection privée)

LE TENNIS CLUB DE REIMS :  
UN LIEU, UNE HISTOIRE ET UN PATRIMOINE

**L'Inauguration de septembre 1923 (Doc. N° 22 et 23)**

C'est dans ce contexte de la Reconstruction qu'est inauguré le Tennis Club de Reims : la société avait été fondée en juin 1920 et ses statuts déposés début 1921. Marcel Vitry, le précurseur du tennis à Reims que nous avons découvert en première partie, avait donné son assentiment pour réutiliser le nom du club qu'il avait créé en 1903 et il fait partie du Comité fondateur. Il représente, depuis 1920, le club et ceux de Champagne auprès de la F.F.L.T. et organise le week-end de tournoi marquant les débuts du club.

Cette inauguration a lieu le dimanche 21 septembre 1923 en présence de Mesdames Dike et Morgan (Doc. N° 22) du Comité américain pour les Régions dévastées, le C.A.R.D. Ce Comité accomplit en septembre 1923 une visite en autocar des régions en reconstruction et des cimetières américains, canadiens, britanniques et français ; parti de Paris par Compiègne et Noyon, il est arrivé à Reims dimanche après avoir visité le Chemin des Dames. Reçu par le Cardinal Luçon, après une visite de la cathédrale, il arrive au TCR au moment où se disputaient des matches de ce grand tournoi d'inauguration et où on a regretté l'absence de Mademoiselle Suzanne Lenglen.

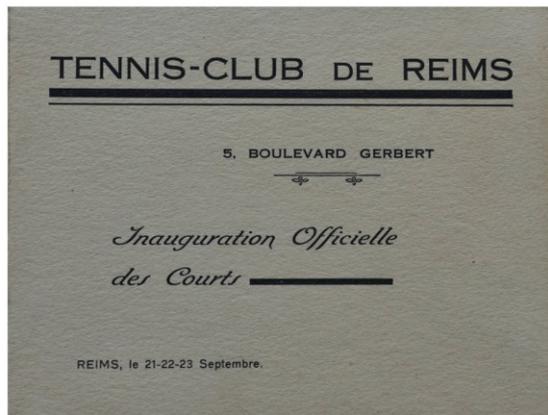
Mesdames Dike et Morgan furent les invitées d'honneur au banquet offert le soir par le club, dans les courts couverts de Redont aménagés pour accueillir 200 personnes, et préparé par le maître-queux Degermann.

Par l'intermédiaire de leur Comité, ces bienfaitrices ont offert 250 000 Francs au club avec lesquels il a pu acheter le terrain et construire la piscine. Lors des discours prononcés à l'occasion du banquet, ceux de Tardieu, Polignac et du sous-préfet M. Mennequier, l'accent est mis d'une part sur l'heureuse initiative appuyée sur des fonds privés et d'autre part sur le message transmis aux instances américaines de lever la prohibition de l'entrée des vins de champagne aux États-Unis.

**Doc. N° 22- Anne Morgan (1873-1952) et Anne Murray-Dike (1878-1929) ont mené, avec de nombreuses volontaires américaines, des actions sociales mais aussi culturelles, créant dispensaires et bibliothèques. (Fonds Morgan, © RMN)**



## Inauguration officielle en septembre 1923



carton d'invitation envoyé par  
Maxence de Polignac pour  
l'inauguration officielle des courts :  
21-22-23 septembre 1923  
(archives de la SAVR)



la revue féminine ÈVE  
du 7-10-1919 relate  
l'événement clôturé  
par un bal

**L'inscription de fondation du Tennis Club (Doc. N° 24)**

L'initiative pécuniaire privée se lit sur la plaque de fondation. Les membres bienfaiteurs apparaissent d'ailleurs de manière privilégiée, juste en dessous du C.A.R.D. Elle se répartit de la manière suivante :

Activité professionnelle	Pourcentage
Propriétaires de Maison de Champagne	34
Direction d'entreprise	30
Propriétaires d'usines textiles	9
Autres (architecte, médecin, notaire, ...)	27

On remarque la forte présence de la famille Polignac, félicitée par le représentant de l'État qui élargit en déclarant que "*la famille de Polignac préside à la renaissance de Reims*".

Au-delà de l'activité professionnelle, se pose la question de l'appartenance confessionnelle, à de rares exceptions protestantes près, l'écrasante majorité des familles citées sont catholiques. Doit-on y voir une large ouverture de l'Église sur le monde extérieur et tout particulièrement sur le monde ouvrier comme l'avait fait le marquis de Polignac avec l'ouverture de son parc pour les ouvriers ? Le climat y est propice avec le rétablissement des relations diplomatiques entre la République française et le Vatican en 1920 et l'institution dans chaque diocèse d'une association dite diocésaine ayant la capacité de recevoir des fondations et des legs (1924), sans oublier la canonisation de Jeanne d'Arc désormais sainte Jeanne d'Arc en 1920, chère au cœur des Rémois et que nous avons fêtée la semaine dernière. N'oublions pas qu'un industriel marnais Léon Harmel et son usine du Val des Bois sont une des racines de l'encyclique *Rerum Novarum* (15 mai 1891) sur la condition des ouvriers ; il y élabore, selon les dires de mon camarade et académicien Pierre-Dominique Toupance, "*un ensemble d'œuvres destinées à améliorer la vie morale et sociale des ouvriers, tout en leur redonnant le sens de leur dignité*" (in René Lemaire, *un demi-siècle de catholicisme social chez un patron d'Épernay*, Imprimerie du monastère de Saint-Thierry, 1987). Est-ce le cas avec le Tennis Club de Reims, poursuivant l'œuvre d'Harmel et de Polignac avec son parc pour les ouvriers ? Ou est-ce l'affirmation architecturale d'un entre soi bourgeois avec ses pratiques et ses codes intégrant et discriminant comme le montrent les écrits universitaires de Norbert Elias dans *La Civilisation des mœurs*<sup>38</sup>, où il explique le *processus de civilisation*.

---

<sup>38</sup> ELIAS, Norbert, *La Civilisation des mœurs*, Paris, 1973, en particulier le chapitre 2.

## L'inscription de fondation du Tennis Club de Reims



la plaque gravée  
(1,90x1,90m) en l'honneur  
du CARD, des bienfaiteurs et  
du comité fondateur du club ;  
datée de 1921, création de  
l'association sportive,  
et de 1923,  
inauguration officielle.

LE TENNIS CLUB DE REIMS :  
UN LIEU, UNE HISTOIRE ET UN PATRIMOINE

#### 4- COMME UNE VISITE D'UN SITE EN PÉRIL

La dernière partie de la conférence de juin 2019 décrivait rapidement et toujours en images le patrimoine et les bâtiments historiques du club, un peu à la façon d'une visite commentée d'un site historique fêtant son Centenaire mais arrivant à la croisée des chemins et des périls. Cette approche moins détaillée, ressemblant plus aux présentations du club à l'occasion des Journées du Patrimoine, a été conservée ici. Depuis fin 2019, des annonces de projets immobiliers sont apparues dans la presse locale : envisagé dans le club et encouragé par des opérateurs immobiliers, un projet, qui a créé des débats et un ajournement, consisterait à détruire une bonne partie du Tennis Club pour avoir les moyens financiers de conserver une autre partie et de restaurer sa piscine.

##### **La piscine des frères Jacques et Henri Rapin (Doc. N° 25 et 26)**

Où en est aujourd'hui cette piscine construite en 1922 et inaugurée en septembre 1923 ?

D'un côté, on dispose d'images d'archives visibles en partie sur cette planche et de quelques renseignements sur une construction qui a été rapide (16 à 18 mois), et de l'autre, on constate des dégradations qui sont vécues avec souci depuis longtemps mais qui n'empêchent pas l'usage de la piscine chaque été. Des petites réparations, surtout pour les plages, ont été faites depuis une vingtaine d'années pour que la piscine soit toujours praticable et reste agréable d'aspect.

En 1988, Olivier Rigaud avait déjà répertorié la piscine dans son inventaire municipal de la Reconstruction<sup>39</sup>. Depuis 2001, son statut de protection en tant que Monument Historique Inscrit a fini par faire qu'un diagnostic architectural devienne, il y a quelques années, obligatoire pour continuer des réparations et envisager les étapes de véritables travaux de restauration. L'État a donc bien financé 30% de cette opération préalable mais ni la Région Grand-Est ni la Ville de Reims n'ont souhaité y participer. En effet, le site et la piscine appartiennent à un club sportif privé pour lequel une aide créerait semble-t-il un précédent injustifié. Le club, bénéficiant d'un début de mécénat, a réussi en 2019 à faire réaliser ce diagnostic par le cabinet de François Chatillon, un architecte en chef des Monuments Historiques, qui connaît bien les problèmes du béton armé puisqu'il a restauré les Halles du Boulingrin.

En 1921, pour construire une piscine un permis n'était pas nécessaire : il faudrait donc rechercher plus de données, techniques et artistiques, dans de potentielles archives du cabinet Rapin... Heureusement, en 1925, est paru un article détaillé de la revue professionnelle *Le Béton Armé*, édition de la célèbre entreprise Hennebique dont les procédés de construction ont été choisis pour la piscine. La description évoque un mode de fondation par défaut, un radier reposant sur de "très anciens remblais" ; elle salue un très bon parti architectural en précisant que la piscine a été ajoutée par le club au projet de Redont ; et ce, dans un espace restreint, avec une entrée rue Lagrive. Les dimensions sont cependant "réglementaires" (25 x 10 m, profondeur 2,60 m), avec même un petit bassin demi-circulaire pour les enfants et les non-nageurs.

---

<sup>39</sup> RIGAUD, Olivier et BEDARIDA, Marc, *Reims, Reconstruction 1920-1930*, Ville de Reims, 1988, 212 p., avec répertoires et plans ; voir page 106-107. Voir aussi la petite plaque "*Reconstruction de Reims*" posée à cette époque par les services de la Ville de Reims sur le mur de l'entrée rue Lagrive.

# La piscine des frères Jacques et Henri Rapin 1922-1923

Monument Historique Inscrit depuis 2001



**Le Béton Armé 1925**  
(Fonds Hennebique, IFA)



Fonds Morgan Blérancourt 1922/23 ?



Franck Poidevin 2001



Journées Européennes du Patrimoine de 2014



s.d. [1923] (archives SAVR)



Album Strohm : 3 vues [ 1923-24 ? ] (coll. privée)



2010  
brèches dans la plage



TrèsSport 10-1923



angle nord-ouest 2014



2019  
petit bassin repeint

Diagnostic pour une restauration : 2018-2019

LE TENNIS CLUB DE REIMS :  
UN LIEU, UNE HISTOIRE ET UN PATRIMOINE

Nous avons rassemblé numériquement pour le club et d'autres partenaires patrimoniaux une série d'une vingtaine de photos, conservées à l'IFA (Institut français d'architecture)<sup>40</sup> mais surtout à Blérancourt, au Musée national franco-américain dans un Fonds photographique Anne Morgan. S'y ajoutent des photos d'un album du photographe rémois Strohm qui a peut-être été réalisé pour montrer à la mécène du club et au Comité Américain le bon avancement des travaux.

Archives ou pas, une question resterait à creuser : sur quoi la piscine est-elle fondée ou plutôt posée ? Sur cette photo d'ensemble du chantier de 1922-1923, on voit les coffrages des bases du plongeoir et des colonnes mais pas la construction du dessous des plages et du petit bassin, moins profond et devenu maintenant le plus fragile. On ne sait rien d'un décapage des sols et de la nature des remblais. De l'autre côté de la rue Lagrive, où l'on s'aperçoit que l'entreprise et la maison Laidebeur sont alors déjà construites, des traces d'un habitat gallo-romain avec des fosses remblayées ont été trouvées : en 1973 par Jacques Laidebeur et en 1984 par une fouille de sauvetage de François Berthelot du Service régional de l'archéologie.

Aujourd'hui, vue d'avion ou pour les nombreux visiteurs pendant les Journées du Patrimoine depuis 2014, la piscine a encore belle allure... À l'origine, selon l'article de 1925, les bassins étaient seulement en béton lissé : avant 1970, il semble qu'une peinture bleue s'impose peut-être comme couche de protection. Le grand plongeoir, haut de 7 mètres et soutenu par son arcade en béton, le fleuron de la construction mais d'un accès pour le moins sportif, est démonté pour des raisons de sécurité à la même époque. En faire une image virtuelle en 3D reste possible et intéressant pour l'histoire des disciplines aquatiques, prônées alors pour fortifier la France de l'après-guerre et des Jeux Olympiques ; d'après la presse sportive, le water-polo était aussi praticable dans la piscine<sup>41</sup>.

L'inspiration romaine vient des nombreux vestiges de bassins, de thermes, de péristyles déjà bien connus sur le pourtour méditerranéen. Au Tennis Club, en 1923, les paires de colonnes du portique-pergola sont en béton armé, d'un effet remarquable et aujourd'hui encore en assez bon état. Le large bandeau, bleu et or en mosaïque, entourant les bassins, est lui beaucoup dégradé à cause de la calcification par l'eau chlorée. Les plages et le mur à panneaux, le tout coloré en rouge pompéien, le petit bassin en demi-lune, les décors en mosaïque, tous ces éléments antiques appliqués à la création d'une piscine ont donné cet aspect romain souligné à l'époque de l'inauguration. Jacques Rapin, architecte DPLG et Henri, son frère, décorateur renommé, ont réalisé une interprétation moderniste de l'architecture romaine de loisir, un concentré dans un petit espace oblique. Sur les photos ou en la visitant, on pourra observer l'intégration des sièges et des jardinières aux colonnes : c'est une façon simple, fonctionnelle et réussie de faire ce qu'on appelle maintenant l'Art Déco.

---

<sup>40</sup> Numéro 205 de mars 1925 de la revue *Le Béton Armé* et dossier photographique du Fonds Bétons armés Hennebique (BAH) de l'IFA, subdiv. 14, BAH-08-1923-08992, en ligne par Archiwebture, Cité de l'architecture et du patrimoine du Palais de Chaillot.

<sup>41</sup> Le club s'engage, dans ses statuts de 1920, à respecter une "Instruction relative au fonctionnement des sociétés de préparation et de perfectionnement militaire".

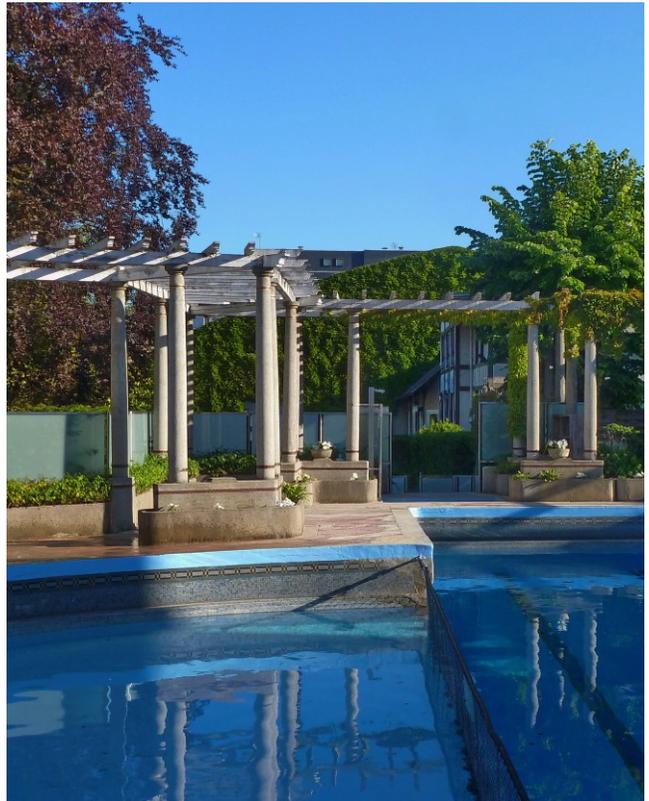
LE TENNIS CLUB DE REIMS :  
UN LIEU, UNE HISTOIRE ET UN PATRIMOINE

Mais les photos récentes sur cette planche montrent aussi les "désordres" qui endommagent les plages, c'est à dire le sol qui entoure les deux bassins : il y a eu de nombreuses, anciennes et improvisées réfections pour boucher les fissures attaquées par le gel et par l'eau chlorée... Heureusement, en 2014, l'entreprise Léon Noël a bien voulu réaliser pour le club des bons pansements provisoires pour protéger les pieds des baigneurs et limiter les infiltrations.

C'était la meilleure façon, avec la décision de participer chaque année aux Journées Européennes du Patrimoine à partir de 2014, de faire entrer le club dans un processus d'entretien et de réfection plus professionnel et institutionnel avec le soutien de l'architecte des Bâtiments de France de la Marne. Le diagnostic réalisé coûte en gros 40 000 € ; il ne comporte, et c'est dommage, ni sensibilisation ni exposition pour présenter sur place le processus architectural à entreprendre. La restauration qui y est proposée coûterait entre 600 000 et 800 000 €, somme à la fois très lourde pour une association sportive mais dans l'ordre des choses des travaux patrimoniaux. C'est le montant de la corniche d'étanchéité, en forme d'architrave à l'aspect peu réussi, posée il y a peu sur la Porte de Mars.

Pour restaurer sa piscine Art Déco (Doc. N° 26), le Tennis Club devra certes compter sur ses ressources associatives mais beaucoup sur l'apport de l'État (30% de subvention environ) et encore plus sur l'organisation d'une grande opération de mécénat, par exemple avec l'aide de La Fondation du Patrimoine. Cependant, le recours au mécénat est devenu une sorte de grand marché concurrentiel, sans compter les grandes causes nationales, toute récente et accidentelle pour Notre-Dame de Paris, plus ancienne pour Notre-Dame de Reims.

Si notre cité est devenue un bon exemple de réussite en matière de mécénat, c'est par un effort municipal concerté, attirant des fonds pour un ensemble de bâtiments publics ; effort qui ne peut cependant pas profiter à une association sportive, d'autant plus que son site se trouve en cœur d'îlot et que son patrimoine est peu visible de l'extérieur. C'est ce qui avait aussi motivé le refus d'inscription du club dans le Plan local d'urbanisme.



**Doc. N° 26- La piscine du Tennis Club en mai 2014 : vue prise du sud du petit bassin. Derrière la colonnade, un des deux hêtres pourpres, le profil du clubhouse et la façade des Courts André Schneider. (Photo TCR-JJV)**

### **Le club-house d'Édouard Redont (Doc. N° 27)**

Le bâtiment du club-house, conçu par Redont et construit en 1921-1922, n'a pas beaucoup changé d'aspect, c'est sa fonction qui s'est modifiée suivant les époques. Les plans du permis de construire, dont ce beau dessin de l'élévation de la façade, sont bien détaillés : structure en chêne et sapin, briques de Champigny, dont Redont est originaire. Un petit pavillon faisant la liaison entre la piscine et le club-house a été ajouté au projet du plan d'ensemble.

C'est un long bâtiment du genre normand de loisir, à pans de bois comme ceux du Parc Pommery. Au Tennis Club, Redont a aplati le toit pour finir par en faire une grande terrasse panoramique, peu renseignée et qui n'existe plus depuis longtemps. La façade et ses pans de bois ont été entretenus et repeints plusieurs fois mais désormais il faut faire un dossier administratif de demande "d'autorisation de travaux" pour ce simple travail d'entretien.

À l'intérieur, la décoration a probablement été conçue par Redont, "à la moderne" selon l'expression de la presse d'alors. On y voit des formes de ce qu'on appelle l'Art Déco : la cheminée et les murs structurés par des boiseries avec pilastres dans le grand salon qui est éclairé par une verrière à décor géométrique. À l'étage, pour la mezzanine, la rambarde et un banc à dossier le long des fenêtres sont des meubles intégrés par un ébéniste : une forme de décoration architecturée.

Une salle de bridge, un fumoir, une salle de billard, voilà ce qui faisait la "maison du club" de l'époque. Le bar sur la terrasse panoramique et une salle d'escrime n'ont pas été réalisés. Aujourd'hui et depuis longtemps, le grand salon est devenu un restaurant indépendant ajoutant des atouts et des contraintes à celles de la vie d'un club sportif.

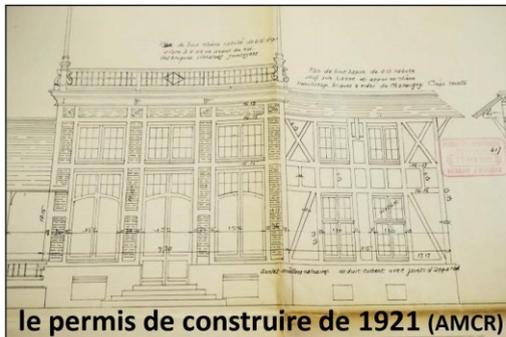
Grâce aux photos de l'*Album Strohm* (1-3) et à des documents de la Société des Amis du Vieux Reims, on peut imaginer ce club des années 20. Des dîners hebdomadaires et des soirées, des repas sous la pergola autour de la piscine étaient organisés<sup>42</sup>. On sait, par quelques programmes, qu'il y avait des concerts de musique classique, russe souvent<sup>43</sup>. Melchior de Polignac organisait aussi de grands concerts au Parc Pommery, dont notre club était bien une forme de petite réplique pour la bonne société, sportive et cultivée.

---

<sup>42</sup> Programmes conservés dans les archives de la S.A.V.R., carton 33, dossier "Tennis", au Musée-Hôtel Le Vergeur ; documents conservés vraisemblablement par Henri Druart, membre du club.

<sup>43</sup> Melchior de Polignac avait une bonne réputation de musicien et de pianiste. D'une autre branche de la famille, la princesse Edmond de Polignac, née Winnie Singer, a été la plus importante mécène de toute la musique des débuts du XX<sup>e</sup> siècle.

## Le club-house d'Édouard Redont 1921-1922



un concert  
1925 (SAVR)



1-2-3 : dans l'*Album Strohm* s.d. [1923]



le club-house aujourd'hui

Doc. N° 27- Le club-house d'Édouard Redont 1921-1922.  
(AMCR. 21 W 12 / Archives S.A.V.R., B 33 / Photos TCR-JJV)

**La galerie du club-house aujourd'hui (Doc. N° 28)**

Cette galerie qui était ouverte sur le jardin servait de liaison agréable entre le grand salon et les deux courts couverts du hall de tennis. On voit sur les plans de Redont le soin apporté à cette galerie et aux vestiaires contigus dont les sols caractéristiques en granito rouge à bordure de tesselles existent toujours.

Ce lieu de circulation a encore plus d'importance aujourd'hui : il a été vitré dans les années 1960, une partie est devenue le secrétariat et l'accueil du club, en particulier pour son École du Tennis Club. C'est aussi un lieu de mémoire où est installée, au fond, côté nord (1), la grande inscription de fondation, au-dessus d'un banc en bois intégré à la plaque. Depuis 2014 et notre participation aux Journées Européennes du Patrimoine, on peut y lire à proximité une petite exposition de huit panneaux, dont les premiers, sur Anne Morgan et sur la Résistance, ont été réalisés par les étudiants franco-américains d'Ellen Hampton et Philippe Pividori de Sciences-Po Reims, ce dont nous les remercions vivement.

Du côté restaurant (2-3), vers le secrétariat et l'affichage de l'école, on trouve, la plaque souvenir : "*À nos camarades victimes de la guerre 1939-1945*". Y sont inscrits 18 noms, dont Jean Charbonneaux, Jacques Détré et André Schneiter exécutés par les Allemands et sept autres, morts en déportation. On peut retrouver l'histoire de chacun dans les importants travaux de Jocelyne et Jean-Pierre Husson, en particulier dans un DVD et en ligne <sup>44</sup>.

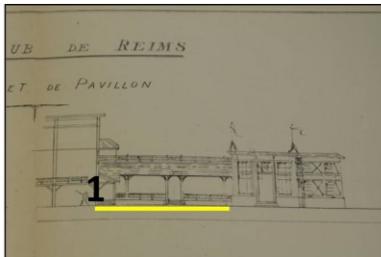
Il y a aussi une plaque dédiée (4) par la Ville de Reims et le club au jeune président des années 1920, Maxence de Polignac (1892-1963). Une inscription en l'honneur de son cousin Melchior serait bien sûr impossible à cause de ses activités très collaborationnistes dès le début de l'Occupation et d'une condamnation, par un tribunal parisien en 1946, à l'indignité nationale, ce qui a clos une carrière dont l'évolution politique dans l'Entre-deux- guerres est encore peu connue.

À Reims, on vient de constater que des membres du Tennis Club, venant souvent de la bourgeoisie industrielle et commerciale, ont participé activement à la Résistance : Pierre Bouchez, personnalité de l'industrie textile et chef des F.F.I. de la Marne (le colonel Bouchez de la Libération), a été le président du club entre 1934 et 1943 et en 1949-1950.

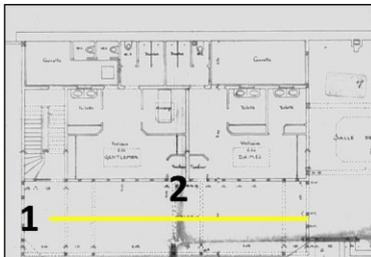
---

<sup>44</sup> *La Résistance dans la Marne*, DVD du Centre Régional de Documentation Pédagogique de Reims et de la Fondation de la Résistance, 2013, nombreuses entrées, index de recherche et un livret avec bibliographie fournie ; présentation aussi en ligne. Par Google, on trouve de nombreuses autres contributions, en particulier sur leur site du C.R.D.P. *Histoire et Mémoire des deux guerres mondiales*.

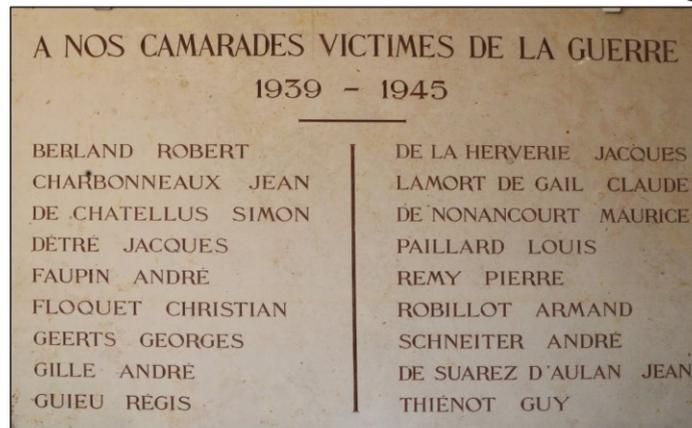
## La galerie du club-house devenue l'accueil



permis de construire : petite galerie et vestiaire (AMCR)



la galerie d'accueil en 2019

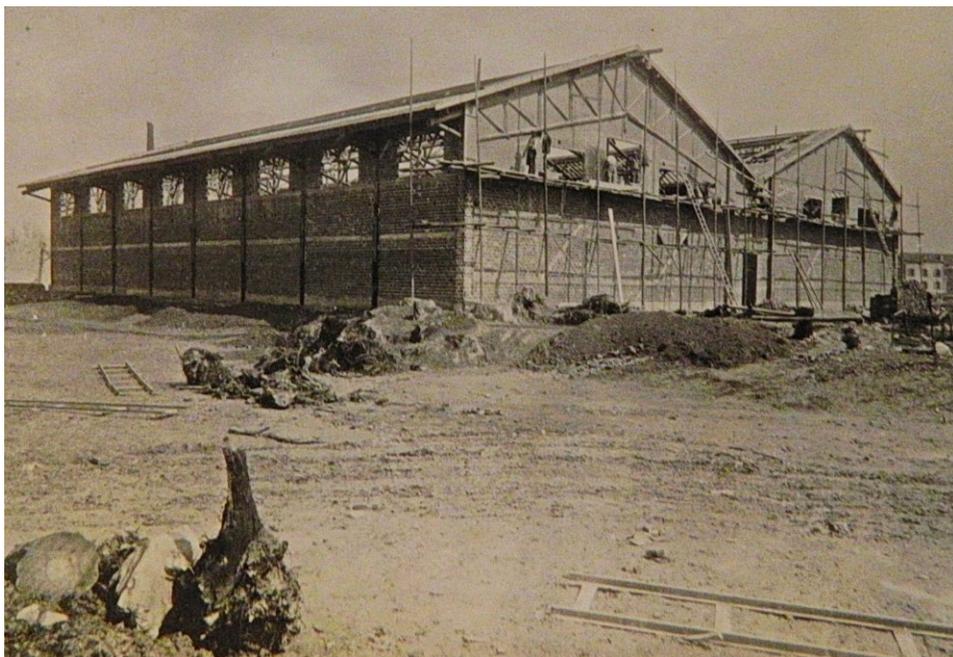


LE TENNIS CLUB DE REIMS :  
UN LIEU, UNE HISTOIRE ET UN PATRIMOINE

**Le hall de tennis d'Édouard Redont : 1921-1950 (Doc. N° 29 et 30)**

Pour ce hall, on possède bien les plans et élévations (1) du permis de construire mais c'est le bâtiment qui a disparu ! Vraisemblablement, il était en trop mauvais état, peut-être du fait, comme dans de nombreux autres lieux de Reims, de l'installation des Américains dans le club de 1944 à 1946, succédant à celle des Allemands de 1943 à 1944. Ces dégâts causés par les activités du "Quartier Général Américain" resteraient à détailler en partant d'un troisième dossier de dommages de guerre remis au jour fin 2019. Les courts couverts de Redont - un "terrain de jeux" est mentionné - semblent pris en compte dans ce dossier, refermé en 1948-1949, et ils auraient été démontés dès la fin des années 1940 : nous disposons seulement du témoignage d'une jeune demoiselle de l'époque qui se souvient que les courts en parquet étaient très abîmés...

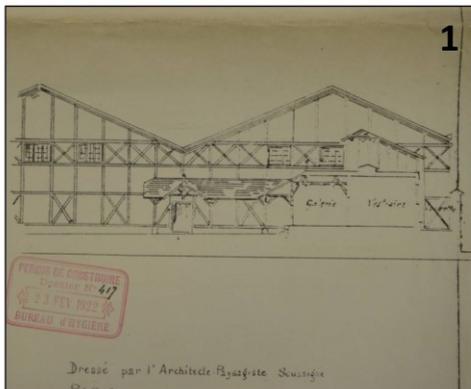
Grâce aux photographies (2-3-4 et Doc. N° 29) du Fonds Morgan, de l'Album Strohm et à celles de la presse pour le tournoi, on a une bonne idée de la qualité de cet équipement sportif alors à la pointe du progrès et qui offrait deux courts couverts. C'était un beau double bâtiment, bien charpenté, éclairé de jour par des grandes verrières et doté aussi d'un éclairage électrique ; une coupe en élévation du permis de construire montre même, sous le plancher de jeu en bois, une sorte de sous-sol d'aération comme actuellement sont conçus des courts couverts. La photo d'ensemble du terrain du futur club, datée de 1922, nous montre que ce bâtiment est le premier en construction, avant le club-house. La prise de vue est faite de la future piscine, un endroit encore en friche en train d'être déblayé (4).



Doc. N° 29- Détail d'une photographie conservée seulement au Musée Franco-Américain de Blérancourt et montrant en 1922 la construction du hall, à l'angle duquel on aperçoit le reste de la rocaille. Au premier plan, des souches d'arbres et des éléments de "voie Decauville" pour wagonnet. (Fonds Morgan, © RMN)

# Le hall de tennis de Redont de 1921-1922

... démolé avant 1950...



1921 permis de construire (AMCR)



2-3-4 : dans le Fonds Morgan à Blérancourt



tournoi du 21 au 23 septembre 1923

LE TENNIS CLUB DE REIMS :  
UN LIEU, UNE HISTOIRE ET UN PATRIMOINE

### Le petit parc sportif d'Édouard Redont (Doc. N° 31)

Édouard Redont a la soixantaine au moment de la Reconstruction de Reims : il a beaucoup milité avec d'autres urbanistes pour la *Renaissance des villes* et pour une modernisation des espaces par les aménagements paysagers. Il se spécialise dans les parcs de sport. Le Tennis Club est sa seule réalisation complète à Reims après-guerre : c'est une forme de variante condensée complétant le Parc Pommery qu'il reconstruit aussi au même moment. En 2000, Jean-Pierre Redont, un de ses descendants, a fait devant l'Académie Nationale de Reims, une conférence expliquant bien le contexte historique et culturel de la carrière et des réalisations de ce paysagiste de renommée internationale <sup>45</sup>. Il reste cependant très peu d'archives de ses travaux.

Que nous reste-t-il alors au Tennis Club de la création de ce petit parc sportif ? On pourrait répondre, en schématisant trop vite mais en forme d'hommage à Redont : deux grands et magnifiques hêtres pourpres, qui semblent être une caractéristique de ses réalisations. On les remarque à la fois sur la photo aérienne et sur cette vue agréable de la terrasse du club à l'été 2005. On les aperçoit aussi, jeunes baliveaux sortis de pépinière en train de grandir, à l'arrière de l'entrée de la rue Lagrive, sur cette photo de la piscine en 1925.

Aujourd'hui, le plan général du jardin avec l'axe de l'allée centrale est encore présent. Redont avait conçu ce plan pour que les huit courts de plein air soient visibles depuis le club-house. Sur ce panorama de juillet 1923, pris de la terrasse, on voit cette allée partir vers l'entrée du boulevard et la ville dont la cathédrale est encore sans toiture. Une rangée perpendiculaire de petits arbres est plantée devant le premier court. Il en reste quatre aujourd'hui, un tilleul et des érables, en particulier les deux encadrant sur la photo actuelle le début de cette allée centrale.

Cet état des lieux a permis une sorte de connaissance et d'appropriation collectives, facilitées par une évaluation et une datation des arbres du club réalisée avec la Direction municipale des Espaces verts et avec le paysagiste Hervé Le Roy. La Société d'Étude des Sciences Naturelles de Reims a aussi mené pendant une année un inventaire naturaliste complet : *Botanique et ornithologie au Tennis Club*, publié tout récemment <sup>46</sup>. Je profite de cette conférence pour les remercier tous et toutes.

On constate bien cependant, sur la photo aérienne de 2005, que le jardin et les quatre courts de plein air n'occupent plus maintenant que le centre de l'îlot. Dans les années 1950, du côté de la rue Defrançois, le club avait vendu des parcelles devenues des pavillons avec jardin : c'était pour financer en partie la reconstruction des courts couverts. La rue Lagrive est maintenant bordée de grands immeubles, y compris sur une étroite parcelle résiduelle, juste à l'Est de la piscine, que le club a vendue en 2006 après avoir construit deux nouveaux courts couverts. Dans ce quartier où la pression immobilière résidentielle est forte, les pavillons sont remplacés par des immeubles et la situation du Tennis Club et des courts couverts de son flanc Nord, rue Defrançois, incite à toutes les hypothèses et opérations immobilières.

---

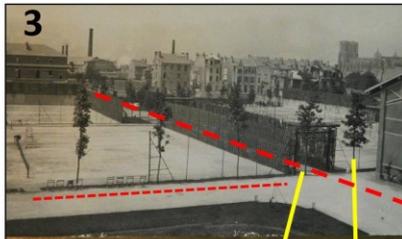
<sup>45</sup> « Édouard Redont : un architecte paysagiste rémois (1862-1942) », in *Art et histoire en pays Rémois*, Travaux de l'Académie de Reims, 2001, 175<sup>e</sup> vol, pp. 117 à 151, bibliographie.

<sup>46</sup> MARJOLLET, Thérèse, THEVENIN, Stéphane et SERVETTAZ, Camille, « Botanique et ornithologie au Tennis-Club de Reims », in *Bulletin de la Société d'Étude des Sciences Naturelles de Reims*, 2019, n° 33, p. 24, tableaux statistiques et photographies.

## Le Tennis Club : un petit parc sportif de Redont de 1921 à aujourd'hui



Géoportail 2005



juillet 1923



1925 photo du  
Fonds Hennebique  
(Institut Français  
d'Architecture)

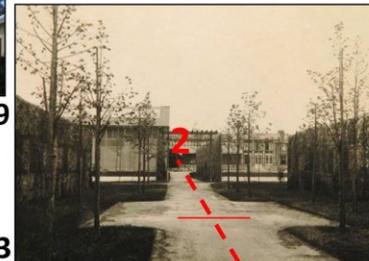


2005



2019

juillet 1923



l'axe de l'allée principale  
depuis l'entrée du  
boulevard  
(Fonds Morgan Blérancourt)

**Les "*Courts André Schneider*" édifiés par Jacques Herbé (Doc. N° 32)**

Aujourd'hui, c'est le grand mur végétal d'ampélopsis qui du jardin attire le regard sur la silhouette de ces deux courts couverts qui ont remplacé ceux de Redont. De cette nouvelle construction des années 1950, deux aspects s'imposent : la valeur architecturale et la valeur symbolique.

En photo ou sur place, la qualité de l'espace intérieur est évidente : c'est un très bel endroit et un bâtiment bien adapté au tennis ; il en existe peu d'aussi remarquable. Ce nouveau hall a été conçu par l'architecte, alors fort actif à Reims depuis la Reconstruction, Jacques Herbé (1898-1993) et les ingénieurs Guy et Maurice Galloy, tous trois joueurs de tennis au club et au Parc Pommery. Dans le dossier du permis de construire de 1955 <sup>47</sup>, on trouve un échange de points de vue entre la mairie (René Bride), le club (Jean-Louis Debar, François Fandre, Jacques Herbé...) et André Dubard de Gaillarbois, l'architecte qui commence à construire le Lycée Clemenceau et qui est spécialisé alors dans les programmes nationaux de modernisation.

À la qualité du volume et de la structure en béton armé s'ajoute le soin apporté au fonctionnement prévu : balcon suspendu, fenêtres et aérations, grandes verrières, ... Mais aujourd'hui des problèmes de toiture, c'est-à-dire l'étanchéité de ces verrières et de leurs plaques ondulées en verre armé et en fibrociment, commencent à se poser.

En plus de cette valeur architecturale et tennistique qu'il faut préserver en rénovant un bâtiment irremplaçable, il y a la valeur symbolique d'une reconstruction des années 1950 qui perpétue le souvenir d'André Schneider, ce jeune joueur de l'équipe du Tennis Club de Reims, né en 1914, maillon important de la Résistance locale, fusillé en août 1944 dans les Ardennes au moment où l'armée de Patton libère Reims.

Après-guerre, le club a fait beaucoup d'efforts et de démarches et une seconde plaque de fondation mentionne, sur la façade, la quinzaine de donateurs et les trois Maisons de champagne qui se sont rassemblées pour réaliser les "*Courts André Schneider*". Ces nouveaux courts sont aussi la marque du club et de toute une époque : en 40 ans, de 1914 à 1954, deux désastres, deux efforts de guerre, deux Reconstructions.

Les "*Courts André Schneider*", réédifiés à la place de ceux de Redont et prolongeant la piscine, le pavillon et le club-house, forment bien un tout spatial, architectural et historique : il ne faudrait donc pas les sacrifier et perdre cette fonction d'ensemble pour avoir seulement des moyens de restaurer la piscine du club et de mettre aux nouvelles normes le club-house.

Ce n'est pas un problème administratif de protection ou pas d'un bâtiment des années 1950 dans le périmètre d'un Monument Historique Art Déco, c'est une question de conviction, d'appropriation et de cohérence collectives. Il y a un tout historique et sportif à préserver et à rénover, avec l'aide de partenaires, publics et privés, partageant concrètement ces convictions. Au moment du Centenaire du club, même si les financements des rénovations nécessaires sont très lourds, démolir un de ses maillons n'est pas une solution. Les milieux du mécénat le savent bien et sont sensibles aux continuités historiques et aux valeurs ajoutées par le Patrimoine et par la transmission des créations qui symbolisent toute une époque : c'est bien le cas pour le Tennis Club de Reims.

---

<sup>47</sup> Conservé aux AMCR, dossier 10496.

**Le hall des *Courts André Schneiter*  
édifié par Jacques Herbé en 1954-1956**



**la dédicace à André Schneiter  
(1914-1944)**

LE TENNIS CLUB DE REIMS :  
UN LIEU, UNE HISTOIRE ET UN PATRIMOINE

LE TENNIS CLUB DE REIMS :  
UN LIEU, UNE HISTOIRE ET UN PATRIMOINE

**Conclusion**

Au terme de cette étude, nous pouvons rendre compte de l'originalité mais aussi des aspects représentatifs que nous donnent la fondation et le patrimoine du Tennis Club de Reims, à l'échelle de la vie de la cité et d'une histoire sportive nationale. C'est une réalisation paradigmatique de la Reconstruction et de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, qui en souligne, entre continuités et ruptures, tous les aspects sociaux, économiques, artistiques et sportifs. Le sport a donc son patrimoine, reflet de la société mais révélateur aussi de formes, de créations, d'espaces qui répondent à des besoins parfaitement définis par les gestes et les règles des disciplines sportives. Ce patrimoine des sports apparaît, à travers notre essai d'histoire contextualisée du Tennis Club de Reims, comme une série de jalons d'un art spécifique de bâtir des volumes, des espaces, des programmes urbains. Les associations sportives locales, dont on ignore souvent l'histoire et l'ancrage, ont joué un rôle décisif dans ce maillage d'équipements et dans une civilisation des loisirs, individuels et collectifs. Les responsabilités et les charges sont lourdes, les partenariats indispensables. Les contraintes sportives, les compétitions, les comportements évoluent, les infrastructures doivent être adaptées, être restaurées. Se moderniser est nécessaire mais pas au risque d'effacer les témoignages et les créations des pionniers, un patrimoine qu'il faut mieux connaître pour mieux s'approprier son devenir. C'est pourquoi continuer à susciter et rassembler souvenirs, témoignages et documents, publics comme privés, est une bonne façon de contribuer au projet d'avenir du Tennis Club de Reims.

\*



**Doc. N° 33- L'image d'un programme d'une soirée à la piscine avec chants et jeux nautiques.  
Dessin d'un auteur anonyme qui insère la date (1927, 2 juillet) et un monogramme du TCR.  
(Archives S.A.V.R. B 33)**

LE TENNIS CLUB DE REIMS :  
UN LIEU, UNE HISTOIRE ET UN PATRIMOINE



**Doc. N° 34- Une carte-photo peu connue : l'équipe du chantier de la piscine prend la pose, installée sur l'arche en béton du plongeur [juillet-août 1923]. (Collection Michel Thibault)**



**Doc. N° 35- Photo de l'Album Strohm [peu avant ou peu après l'inauguration de septembre 1923]. L'arcade en béton permet de plonger de 4 m. et la tour charpentée de 6,5 m. (collection privée)**

LE TENNIS CLUB DE REIMS :  
UN LIEU, UNE HISTOIRE ET UN PATRIMOINE



Doc. N° 36- Une épreuve conservée à la BM Reims d'une autre photographie de Strohm, montrant la piscine, le petit bassin et la pergola, vue de l'angle sud-est, s.d. [Peu avant ou peu après l'inauguration de septembre 1923].



Le déjeuner au Tennis-Club de Reims, sur les bords de la piscine où se déroule un sketch nautique interprété par des naïades de « la Libellule ».  
LE « RALLYE CHAMPAGNE » AÉRIEN DU 20 JUIN

Doc. N° 37- Du même endroit, la vue d'un déjeuner du 20 juin 1926 pour le "Rallye Champagne" aérien avec un sketch nautique interprété par des naïades de "La Libellule".  
À noter que la végétation de la pergola a bien poussé (reportage de *L'Illustration* du 3-7-1926).